

Les premières années

Société
Française
des
Architectes

1^{er} trimestre 2022

Bulletin n°58

Edito

Les premières années

Quand devient-on architecte ? À la sortie de l'école, quand on a un « diplôme d'État d'architecte valant grade de master » mais que l'Ordre ne vous autorise pas à vous inscrire en qualité d'architecte et à exercer votre profession. Après une « mise en situation professionnelle » en agence qui doit vous permettre d'exercer la maîtrise d'œuvre en votre nom mais se résume trop souvent à un stage comme les autres ?

Avant la réforme LMD⁽¹⁾, le passage des études à la pratique était à la fois plus net et plus flou. Plus net : le jeune diplômé pouvait légalement exercer et entrait aussitôt dans la vie professionnelle ; le projet de diplôme était une somme qui validait avec solennité la maîtrise du projet acquise à l'école. Plus flou : la plupart des étudiants avaient travaillé en agence pendant leurs études et avaient déjà un pied dans la vie active au moment d'être diplômés. Rien de tel aujourd'hui : le projet de fin d'étude est un exercice comme un autre, et les étudiants découvrent le monde du travail à leur sortie de l'école, très tard et pourtant très jeunes encore.

(1). Qui organise les études d'architecture sur le modèle « Licence Master Doctorat » (2005).

La Société française des architectes consacre ce bulletin à ces « premières années » : comment s'insère-t-on dans le monde du travail, comment vit-on la différence entre le monde de l'école et celui de l'agence ? Quelles sont les options qui s'ouvrent aux jeunes diplômés ? Comment s'accommode-t-on du rôle de « collaborateur d'architecte », comme on disait autrefois, auquel se résume la plupart du temps le travail en agence ? Comment les agences participent-elles à la formation des jeunes diplômés qu'elles emploient ? Comment choisir une agence où se former et apprendre son métier, quand le paysage architectural se concentre autour de très grandes agences ou d'agences « de niches » et que les agences « d'auteur » ont de grandes difficultés ? Qu'apprend-on, dans une agence qui livre cinquante projets par an ? Que reste-t-il de l'enseignement reçu à l'école ?

Que penser des modes d'exercice collectifs qui semblent attirer un nombre croissant de jeunes diplômés ?

Comment concilier un éventuel doctorat, bientôt presque obligatoire pour enseigner, et la nécessité de s'exercer au projet, en agence ou à son nom, pour être un projeteur lucide et un jour, si on le souhaite, apprendre à enseigner ? Autant de questions que nous avons posé à nos jeunes confrères et aux moins jeunes, aux étudiants et aux employeurs, aux maîtres d'ouvrage et aux enseignants, et les contributions viennent d'eux tous.

En ouverture de ce bulletin, Paul Chemetov remet en perspective les questions qui se posent aujourd'hui aux jeunes diplômés, en rappelant les conditions d'exercice qui prévalaient autrefois et en analysant celles d'aujourd'hui. Franck Forster, en témoignant de son parcours de jeune architecte, explore le rapport entre l'enseignement reçu à l'école, celui reçu lors de l'année d'habilitation à la maîtrise d'œuvre, et les compétences demandées à l'architecte, qu'il soit jeune ou pas. Il voit dans une bonne formation au projet architectural le meilleur outil pour ne pas être submergé par la prise en compte des contraintes techniques et des réglementations toujours plus nombreuses.

Minna Nordström et Élise Macaire présentent un travail de recherche mené au LET-LAVUE (ENSA Paris la Villette) pour évaluer les trajectoires des ADE (« architectes diplômés d'État ») lors de leur « mise en situation professionnelle » pendant l'année préparant à « l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre ». Leur étude répertorie avec précision ces trajectoires et l'on y apprend notamment que l'on peut faire cette mise en situation professionnelle pour devenir maître d'œuvre... chez un maître d'ouvrage : c'est pour le moins paradoxal.⁽²⁾

(2). Sur ce point, voir : François Frédéric Muller, « Le Poète et le chirurgien », Bulletin n°56 de la SFA, « l'enseignement du projet en danger »

Marine Moles-Rota, elle, rend compte du fossé qui sépare les études de la vie en agence. Comme Jade Bourgeois dans le texte suivant, elle se demande ce qui, au fond, fait l'architecte. Lucie Palombi, dans une contribution très instructive, raconte comment elle a choisi, après ses études à l'ENSA de Versailles, de préparer avec Jean-Pierre Chupin une thèse qui « questionne le rôle du texte en situation de concours ». Elle évoque aussi ses « premiers pas » vers l'enseignement.

Caroline Masson se propose de raisonner sur les différents niveaux de connaissance architecturale pour « comprendre l'enjeu du passage délicat entre le monde universitaire et le monde professionnel ». Anne-Sophie Gouyen analyse les phases (qu'on dirait d'une dépression guérie) qui jalonnent le passage de l'école à l'agence, du « questionnement » au travail.

Enfin, deux contributions écrites par des architectes expérimentés se retournent sur un moment clef de leur formation et de leur destin : Edouard Mure et Antonio Lazo, qui ont commencé à construire tout juste diplômés, et Régis Guignard, qui jette un regard mélancolique et grinçant sur ce qui aurait pu être le démarrage en fanfare d'une jeune agence.

Olivier Gahinet

Contributions

01 Quand devient-on architecte ?
Paul Chemetov

02 L'appétit d'avancer
Franck Forster

03 Reprendre le temps
Olivier Gahinet

04 Génération HMONP : devenir
architecte après la réforme LMD
Minna Nordström et Elise Macaire

05 Dessinateur vs Architecte,
récit d'une quête vers la désillusion
à la sortie de l'école
Marine Moles-Rotes

06 Un «être architecte» roi et
suffisant ?
J.Bourgeois

07 Consacrer cinq années à une
question
Lucie Palombi

08 Les premières années :
le statut de la connaissance
en architecture (sur le doctorat
de projet)
Caroline Masson

09 La vie passive
Anne-Sophie Gouyen

10 Parcours commun
Antonio Lazo et Edouard Mure

11 Premières années solaires
Régis Guignard

Quand devient-on architecte ? Telle est la devinette que la SFA nous demande de résoudre.

Tadao Ando fut boxeur avant de devenir ce qu'il est. Il est pour moi évident qu'à la fin de l'adolescence un capital de sensations, d'observations, d'interactions culturelles, spatiales et émotionnelles, se constitue, que les études d'architecture vont ordonner, quelquefois ossifier, souvent révéler.

Alors que j'enseignais à l'Ecole des Ponts comme à l'EPFL de Lausanne, j'avais constaté que certains élèves étaient déjà architectes au sortir de la coquille des études secondaires, ils s'ébrouaient et volaient de leur propre zèle, dès les premiers exercices que je proposais.

Mais si tous les élèves sur la ligne de départ ne sont pas à égalité, l'enseignant doit les épanouir, chacun à sa façon, et non les ossifier dans le culte de recettes académiques, bien utiles à défaut d'inspiration ou le clonage du maître par ses disciples. C'est pourquoi, il y a une certaine naïveté, dans l'appel à contribution lorsqu'il affirme que « le jeune diplômé pouvait exercer sans restriction et entrer aussitôt dans la vie professionnelle ».

Pour avoir connu ces temps — je fus diplômé en 1959 — je peux douter du côté automatique de cette affirmation. Il ne suffisait pas d'apposer une plaque en cuivre à son nom pour voir affluer les clients vers les docteurs Knock de l'architecture.

La plupart d'entre nous, ceux dont les familles n'étaient pas fortunées « négrifiaient » ou « faisaient la place » pendant leur scolarité. En présentant notre projet de fin d'études, nous étions formés pratiquement et théoriquement et les relations familiales pour les uns, les miettes de commandes accordées par le grand patron à ses employés, le hasard d'un concours permettaient cet exercice immédiat, le diplôme à peine obtenu et surtout le serment prononcé devant les instances de l'Ordre.

Mais en ces temps où la commande des grandes agences se comptait en milliers de logements: Sarcelles, Gonesse, Aulnay, la Courneuve, les ZUP de Marseille ou de Vénissieux et tant d'autres grands ensembles en témoignent, sans même parler des écoles à la chaîne, l'abandon de quelques miettes par le patron à ses assistants était la règle générale. C'est ainsi que Louis Arretche aida les membres de l'Atelier de Montrouge à obtenir leurs premières commandes.

Et pour confirmer cet ancien état des choses, rappelons que la Caisse des Dépôts avait lancé en 59 un concours, réservé au moins de 35 ans et portant sur 1.000 logements ! Les procédures actuelles des « Albums de la jeune architecture », s'ils ouvrent quelques portes, ne sont en rien équivalentes.

N'oublions pas que jusqu'au début des années 80, la commande directe étant la règle de la commande publique. Si une première œuvre était réussie, il paraissait naturel aux municipalités, comme aux offices d'HLM, de maintenir leur confiance aux jeunes architectes qui en étaient les auteurs. La commande privée obéissait à d'autres déterminations, mais elles n'avaient pas le caractère dominant qu'elles ont acquis. Les relations avec les promoteurs ou les dirigeants d'entreprises, dans le cas de procédures dites de conception-construction, conditionnent aujourd'hui le travail des architectes.

Et puisque l'appel à contribution aborde dans sa deuxième partie les questions du travail en agence, distinguant celles de niche ou celles d'auteur des entreprises d'architecture qui étudient et livrent cinquante projets à l'année, essayons de répondre à l'ultime interrogation « Comment concilier un éventuel doctorat, bientôt presque obligatoire pour enseigner, et le besoin de s'exercer au projet, en agence ou à son nom, pour être un projeteur plus lucide et donc, un jour, un bon enseignant ? ».

Cette déduction ne nous paraît pas automatique : on peut être un architecte lucide et faire de son agence le lieu de son enseignement. L'exemple le plus illustre est celui du Corbusier. A contrario, on pourrait citer de nombreux enseignants qui n'ont pas ou peu d'exercice professionnel. C'est aussi supposer que l'enseignement de l'architecture n'est que celui du projet. Il est certes central, mais pas exclusif.

Si l'on se réfère au modèle Anglo-Saxon et Nord-Américain en ce dernier cas, la licence d'exercice n'est donnée qu'au terme de trois ans de pratique. Le HMNOP français a les mêmes objectifs, mais il est tout de même curieux de constater que la profession doit payer une partie du cursus des études qui permettent d'obtenir l'autorisation d'exercer. Il n'est pas question de nier le caractère différemment formateur du travail dans les grandes agences, si l'on veut observer l'organisation du travail, dans les agences de niche pour voir comment un même programme est différemment décliné en fonction du site, du budget, du terrain lui-même ou des agences d'auteur, enfin, pour observer comment un architecte identifié comme singulier, opère d'une même façon dans la diversité singulière des projets.

Les rencontres, les amitiés, les affinités électives qui se nouent à l'école ou dans les agences sont certainement la condition « des modes d'exercice collectif qui semblent attirer un nombre croissant de jeunes diplômés », comme l'écrit l'appel à contribution.

Les temps de l'Atelier de Montrouge ou de l'AUA sont derrière nous, mais il est bien certain que dans les grandes agences, ce sont celles qui gardent un exercice commun et partagé du projet, qui continuent à être des ateliers d'architecture et pas seulement des organisations productives de dessins et de perspectives.

L'atelier Renzo Piano en est le plus bel exemple, car en dépit de la rigidité de quelques projets récents, la grande spécificité de son travail est d'avoir constitué des modèles référents, que d'autres peuvent reprendre et d'avoir aussi des assistants ou des associés depuis longtemps fidèles et constants et qui sont, en quelque sorte, d'autres Renzo Piano, jusqu'à constituer avec lui un curieux collectif d'autres eux-mêmes.

Architecte, diplômé de l'ENSA Strasbourg (DEA) et de l'ENSAP Lille (HMONP)

(1) Diplôme d'Etat d'Architecte

(2) Depuis la réforme des études d'architecture appliquée à partir de 2007, il est nécessaire d'être titulaire d'une habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) pour exercer à son compte.

Cette habilitation est à peu près l'équivalent des « stages » dans la plupart des pays voisins.

J'ai présenté mon projet de fin d'études en septembre 2018. Dans les sous-sols de l'école d'architecture de Strasbourg, la cérémonie de remise des diplômes avait l'air de tout, sauf d'un achèvement. J'en garde le souvenir d'un moment en suspens, un dernier évènement avant que chacun ne parte dans sa direction. Au terme d'au moins cinq années d'études, un détail, un peu rabat-joie, semble nous annoncer la couleur des temps à venir. Alors que nos aînés titulaires d'un DPLG sortaient de l'école en étant « tout à fait architectes », nous récupérons le DEA ⁽¹⁾ qui fait de nous des « architectes diplômés d'état » ; il faut comprendre par cette discrète précision que nous ne sommes « pas encore complètement architectes » ⁽²⁾. Tous les diplômés ne choisiront pas le chemin de la maîtrise d'œuvre, loin de là, et l'exclusivité du port du titre d'architecte réservée aux maîtres d'œuvre inscrits à l'Ordre pose question. En tout cas, qu'importe la voie choisie, le DEA est la première borne sur un long chemin. Devenir architecte demande du temps.

Pour ceux qui choisissent la voie de la maîtrise d'œuvre (c'est à cet aspect plus précisément que je m'intéresserai dans ce texte) un monde nouveau s'ouvre et la transition ne se fait pas sans mal.

Le chemin prend des allures de parcours du combattant que l'on aborde sans l'équipement adéquat, tant les responsabilités sont grandes et les sujets à maîtriser nombreux.

Le rythme soutenu des cinq années de licence et master admet mal que l'étudiant puisse travailler en agence pendant ses études. Par ailleurs, les quelques stages sont trop brefs pour permettre d'appréhender le milieu professionnel, et même lors de stages plus longs, effectués lors de césures dans le cursus, l'étudiant n'est pas amené à exercer de responsabilités. Je n'aime pourtant pas penser – comme on l'entend parfois – que l'entrée dans le monde du travail serait une rupture complète avec les années d'école et que, faute d'une bonne connaissance de notre nouveau milieu, il faudrait dans un premier temps se contenter d'un rôle de petite main.

Ne l'oublions pas : le jeune diplômé en architecture a des armes. Il a découvert et nourri pendant cinq ans un savoir spécifique, avec des réponses, des façons de faire et des convictions qui lui sont propres. Au sein même de l'école, ce savoir est mis à rude épreuve : les enseignants sont loin d'être d'accord entre eux, et des disciplines différentes s'additionnent sans toujours se compléter. De ce fait, l'étudiant se construit dans une approche contradictoire si bien qu'à la fin de son cursus, il a douté et a évalué ce qu'il a appris. Ce savoir ne résisterait pas aux pressions du monde professionnel qui s'ouvre ?

Quand devient-on architecte ? Au-delà du port du titre, le métier s'acquiert. Aujourd'hui en mutation rapide, le rôle des architectes n'est pas bien défini dans la société, aussi bien dans le cadre professionnel qu'à l'école. Dans ce contexte, un architecte qui entre dans le monde du travail peut avoir du mal à se situer.

Le propos n'est pas ici d'examiner en détail l'enseignement en école d'architecture, mais il faut quand même souligner son manque de clarté chronique. Pendant ses cinq années d'études, l'étudiant est invité à devenir tour à tour un peu sociologue, historien amateur, initié au droit, à l'ingénierie thermique, des fluides et des structures, et à une maîtrise de l'informatique allant bien au-delà de ce dont il aura besoin pour exercer.

L'apprentissage de ces disciplines demande un lourd investissement. Bien sûr, des connaissances dans ces domaines sont bénéfiques, mais il faut aussi savoir quand l'enseignement dispensé devient trop spécialisé. À l'école, chaque matière veut attirer l'attention vers son domaine. Cela se fait au détriment de l'intelligibilité du cursus et les enseignements les plus spécifiques à l'architecture en pâtissent : les cours de théorie ont

presque disparu. Du côté des étudiants, il est nécessaire de faire le tri dans cet environnement touffu, où l'on risque de se perdre.

D'un autre côté, l'enseignement du projet est rarement le lieu d'une clarification des compétences à acquérir. L'étudiant y est amené à apporter intuitivement des réponses aux questions qu'il formule, tout en fournissant une importante production intellectuelle et graphique. Souvent, il ne saura pas pourquoi son travail satisfait ou non l'enseignant. En effet, rares sont les ateliers de projet qui définissent des objectifs clairs, des étapes dans l'apprentissage et proposent d'apprendre les outils nécessaires à la cristallisation du projet (intentions en plan ou coupe, caractérisations de l'espace et de la lumière, interprétations d'un programme, ...). Sans donner à l'étudiant les moyens de critiquer son propre mode de travail, on le laisse se construire sur des bases fragiles. Il s'installe un sentiment d'impuissance dans un environnement qui en est même dangereux pour la santé, comme l'a révélé un article du *Monde* en novembre 2020 ⁽³⁾. Pourtant, si l'on veut devenir bon architecte, on ne peut pas se résigner à l'incompréhension.

(3) Raybaud Alice, « En école d'architecture, les dérives de la « culture charrette », dans *Le Monde*, 19 nov. 2020

Au moment d'entrer dans la vie professionnelle, une mélodie qui commence à être familière se répète. Les compétences acquises à l'école passent pour une aide dérisoire par rapport à des exigences particulièrement lourdes. On découvre sur le tas l'explosion des règlements et des normes, la spécialisation des techniques appliquées au bâtiment, la multiplication des compétences demandées dans les groupements de maîtrise d'œuvre, les procédures complexes d'accès à la commande, les évolutions de la maîtrise d'ouvrage, l'addition des acteurs, ...

Faire avancer un projet à travers ces « filtres » successifs demande une conviction solide et une grande clarté dans la pensée. D'autant que la règle est impitoyable : pour qu'un projet se concrétise, tout doit fonctionner. Au sortir de l'école cela demande de l'investissement et de l'endurance au quotidien. On s'insère dans un monde complexe que certains de nos confrères plus âgés ont vu changer progressivement. Il s'agit d'en comprendre les rouages, apprendre à anticiper. Là encore, le nouvel architecte peut s'y perdre.

On doit aussi évoquer la place fragilisée des jeunes, alors qu'un apprentissage est nécessaire à l'entrée dans la profession. En effet, la part d'architectes exerçant en auto-entrepreneur est importante, notamment chez les professionnels de moins de 35 ans ⁽⁴⁾.

(4) Conseil national de l'Ordre des architectes, CREDOC, « Archigraphie 2020 », 2020

Ce statut caractéristique d'une précarisation de l'emploi se substitue au salariat de manière significative. Comment imagine-t-on proposer un cadre d'apprentissage correct quand les rapports contractuels se détériorent ? Qu'en est-il de la dignité de la profession quand les rémunérations sont tirées au plus bas ? D'autant plus que la mise en place de l'HMONP (habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre) donne aux architectes en agences la responsabilité de former leurs confrères les plus jeunes.

En dernier lieu, la société n'est pas demandeuse d'architecture. Avec un engagement public qui s'effiloche, un fossé se creuse entre les programmes les plus prestigieux, parfois très médiatisés, et la commande banale où les moyens se réduisent. Cet écart est un choix politique, confirmé par plusieurs actions : affaiblissement de la loi MOP ⁽⁶⁾, utilisation des contrats globaux et PPP ⁽⁵⁾, suppression des concours de maîtrise d'œuvre pour le logement social.

(5) Loi relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée

(6) Partenariat public-privé : mode de financement par lequel un pouvoir public laisse à un prestataire privé le financement – et parfois la gestion – d'un ouvrage contribuant au service public. Évidemment, ce procédé laisse la place belle à une logique de rentabilité économique.

Alors qu'un consensus se dégage pour admettre que l'étalement urbain a un effet dévastateur et qu'il faut œuvrer pour un aménagement des villes et des territoires plus durable, les solutions par l'architecture pourraient avoir un poids important, mais on leur préfère systématiquement des solutions techniques. D'une façon significative, les confinements récents ont fait de l'énorme importance de la qualité des logements un sujet d'actualité,

mais la visibilité médiatique des architectes à ce sujet demeure aussi précieuse que rare. Ces besoins urgents pourraient à l'avenir contribuer à renforcer le rôle de l'architecte, mais pour l'instant l'identité de celui-ci se perd à mesure qu'il perd en capacité d'action.

Depuis la dernière réforme de l'enseignement en architecture, un diplôme supplémentaire est requis pour exercer en son nom : l'HMONP. Le prétendant à l'habilitation doit travailler en agence et suivre des cours à l'école. Lors de ces cours, le ton est donné : on ne traitera pas de la « qualité architecturale ». La formation doit être professionnalisante, et l'on compte évacuer les sujets de divergence entre architectes. Au programme : l'accès à la commande, la gestion d'une entreprise d'architecture, la norme, le BIM, la gestion d'un chantier, ... Le catalogue est étalé comme une collection de possibilités. Des sujets extraordinairement précis s'enchaînent : interventions de spécialistes de l'isolation, de la climatisation (le premier appelle le suivant), de l'optimisation des délais de construction, de la qualité de l'air intérieur, entre autres. Et toujours cette injonction pénible : « Les architectes doivent s'emparer de ce sujet ! ». C'est interminable, de quoi faudra-t-il encore « s'emparer » à l'avenir ? Le niveau de précision est poussé à l'extrême et empêche une quelconque vue d'ensemble. Le jeune architecte pourrait croire que les convictions acquises à l'école, par un effet de chute de dominos infernale, viendront forcément échouer sur des tableaux Excel.

(7) Bien sûr, certains professeurs bousculent ce cadre étriqué. Les cours à l'école sont au moins un endroit stimulant de rencontre et d'échange entre jeunes architectes, à un moment de la vie professionnelle où l'on a besoin de connaître des façons d'exercer différentes.

Ces cours de l'HMONP sont révélateurs du fait qu'en architecture, une approche fragmentée est impossible. En séparant le projet des sujets dits professionnels, il n'y a pas de tension, donc beaucoup moins d'intérêt. Sans projet, l'aptitude de l'architecte à comprendre le monde sur lequel il doit agir est extrêmement réduite. On passe par un prisme technique et comptable dans lequel les enjeux du métier ne se retrouvent pas⁽⁷⁾. Chaque architecte en devenir devra hiérarchiser ces trop nombreux sujets enseignés – et parfois les refuser – afin de formuler un objectif cohérent.

(8) Certains de mes confrères auront peut-être déjà vécu ce procédé pas très clair à l'école, sous la forme de, nommons-la ainsi, « pédagogie du train fantôme ». Chaque semaine, un nouvel élément s'ajoute au projet, que les étudiants devront intégrer : « - Cette semaine, intégrez tous une double hauteur ! – Et maintenant tout le monde dessine un plan d'eau ! – Et enfin, vous placerez vingt tatamis ! »

Si l'on se borne à subir toutes les contraintes extérieures qu'un projet doit satisfaire, c'est le train fantôme assuré : à chaque étape ses nouvelles frayeurs et le projet a de grandes chances de ne pas en sortir indemne⁽⁸⁾. Être architecte, ce n'est pas accumuler des couches infinies et indifférentes de savoir. Comme il est impossible (et pas nécessaire) de vouloir devenir un expert de chaque sujet, on doit adopter une posture où l'on apprend à apprendre, au service du projet. En d'autres termes, on apprend à maîtriser globalement la technique et les impératifs des normes pour ne pas se laisser submerger, mais on n'en devient pas pour autant un spécialiste. Luigi Snozzi donne une direction convaincante : « Le vrai instrument de compréhension d'une ville, ce n'est pas l'analyse urbaine, mais bien le projet architectural. L'analyse est certes importante, car elle offre une base fondamentale de connaissance, mais seul le projet peut produire une contribution intéressante de la part d'un architecte. » De la même façon, dans le monde professionnel, l'architecte trouve sa place à travers le projet.

(9) Pour n'importe quel raté dans un bâtiment, qu'il soit une mauvaise appréciation des besoins, ou un défaut de conception, technique ou de mise en œuvre, on aura dans tous les cas tendance à se plaindre... de l'architecte !

Enfin, l'architecte est le seul à garantir une vision synthétique parmi les acteurs de la maîtrise d'œuvre. Personne d'autre n'a une vision complète du projet, de la genèse à l'achèvement, personne d'autre n'en aura une lecture aussi transversale : politique, sociale, culturelle, spatiale, technique. Cette singularité va de pair avec une grande responsabilité⁽⁹⁾. Si l'on refuse les solutions uniquement gestionnaires ou uniquement techniques, c'est qu'elles suivent une logique d'addition infinie d'éléments, tandis que le projet s'apparente davantage à une division, ou une soustraction : on hiérarchise, on classe et l'on tente d'apporter simultanément la meilleure réponse à un ensemble de besoins, plutôt que de répondre distinctement à chaque demande. La réponse par la forme met en tension et donne une cohérence à des questions qui ne sont a priori pas conciliables.

Parce que l'on veut encore exercer avec enthousiasme, mais sans naïveté, il est important de ne pas accepter tel quel le cadre professionnel. Le parcours d'un architecte ne peut se dissocier du contexte politique, économique et culturel. Pourtant, il convient de prendre ses distances avec celui-ci : les idées se construisent dans un espace tenu à l'écart ⁽¹⁰⁾.

Pour un jeune architecte, il est vital de se ménager un cadre protégé dans lequel on peut nourrir l'appétit du projet ; selon les mots de Henri Ciriani : « cet appétit qui doit vaincre tous les problèmes » ⁽¹¹⁾. D'autres auront évoqué la « recherche patiente », qui paraît aujourd'hui plus que nécessaire.

Qu'est-ce qu'être architecte ? Quelle est sa place dans la maîtrise d'œuvre ?

Bien entendu, ces questions ne trouvent pas ici de réponses définitives. Elles sont un fil d'Ariane, dont il faudra décidément souvent se saisir. Nous, jeunes architectes, sommes la génération qui n'échappera pas à l'urgence climatique. À l'heure de la « convergence des catastrophes » ⁽¹²⁾, il est d'autant plus impérieux de ne pas se laisser ensevelir sous un poids normatif et refuser d'accepter les instructions inadaptées. Aller de l'avant avec perspicacité ne peut se faire que dans la simplicité. Il faut défendre les modes d'exercice qui permettent d'avancer avec plus de légèreté, prendre très au sérieux le « bricolage » dont le projet d'architecture a besoin, et au contraire, ne pas prendre au pied de la lettre les impositions qui lui sont étrangères.

J'ai eu la chance de faire mes premiers pas aux côtés d'un architecte déterminé et lucide quant à son rôle. Quelqu'un qui, avec l'assurance procurée par une recherche patiente et acharnée, pouvait formuler son ambition ainsi : « construire des bâtiments comme des rubans de Moebius dans le paysage ». Cette formulation aussi simple que déconcertante, dissimulait une grande complexité de pensée. Gwenaël Clément savait fédérer toute une équipe avec quelques dessins arrangés sur un format A3, suscitait l'envie d'aller de l'avant en manipulant deux morceaux de carton sur une maquette, et déployait de manière impressionnante toute l'énergie nécessaire au service de la concrétisation d'un projet commun. Dans la vie d'un jeune architecte, cette expérience ne s'oublie pas. Elle donne la force et la lucidité pour aller de l'avant, au-delà de la complexité à laquelle notre métier ne peut se soustraire. De cette leçon je retiens surtout que les architectes doivent être, au sein de la maîtrise d'œuvre, les défenseurs de la cohérence et d'une plus grande simplicité. Cela est permis par le savoir spécifique du projet : partagé et renforcé publiquement, mais qui se nourrit à l'écart du monde.

(10) On peut évoquer à ce sujet la fascinante épopée racontée par Colin Rowe, dans laquelle on apprend comment l'architecture à ossature s'est installée comme modèle dominant et systématique, à travers l'histoire des tours de la loop de Chicago. Au même moment et non loin de là, Frank Lloyd Wright multiplie les inventions spatiales à travers ses projets de prairie houses dans la banlieue de la ville. (Voir Colin Rowe, « Chicago : l'architecture à ossature » in *Mathématiques de la villa idéale et autres textes*, Parenthèses, 2014 [éd. Originale 1982])

(11) Expression utilisée lors de correction de projets d'étudiants, voir la vidéo, Nathalie Régnier-Kagan et Laurent Beaudouin, « Henri Ciriani, réflexions à propos de "la tour métropolitaine" », juin 2018

(12) Cette expression est de l'écrivain américain Mike Davis, « Qui bâtira l'arche ? », *Le Visiteur* n°13, Infolio, 2009

Architecte

Tout le monde finit par passer le plus clair de son temps à s'efforcer de vendre aux autres des choses — propositions de bourse ; projets de livre ; évaluations sur les candidatures de nos étudiants à des bourses ou à des postes ; évaluations de nos collègues ; prospectus vantant de nouvelles « majeures interdisciplinaires », de nouveaux instituts, de nouveaux ateliers prépa-ratoires aux colloques, et les universités elles-mêmes, aujourd'hui devenues des marques à commercialiser auprès des futurs étudiants ou des financeurs en perspective. Le marketing et les relations publiques finissent ainsi par englober de tous côtés la vie universitaire.

Il en résulte un océan de documents sur la stimulation de l'« imagination » et de la « créativiti-té » dans un cadre qu'on aurait très bien pu concevoir délibérément pour étouffer dans l'œuf toute tentative de créativité et d'imagination.

David Graeber, Bureaucratie

(1) Voir « L'Enseignement du projet en danger », bulletin n°55 de la Société française des architectes, 2020

(2) Hors redoublement possible, une année en licence et une en master.

(3) Le projet lui-même, « méditation de l'usage », s'apprend lentement, en construisant sa pensée tout au long d'un semestre.

Dans le cas contraire, deux écueils se présentent aux étudiants : passer le semestre à analyser le site en espérant que le projet en jaillira tout armé la dernière semaine (la « charrette »), ou jeter sur l'écran au début du semestre un objet qu'il n'y aurait qu'à « rendre » en 3D pendant le temps qui reste (le « concept »).

(4) À la fin de la licence, l'étudiant doit savoir élaborer un projet complet d'architecture tenant compte des questions constructives et de la dimension urbaine » (ENSA Paris-Belleville) ; « La licence est un cycle d'apprentissage des savoirs et savoir-faire fondamentaux » (ENSA Toulouse)

La réforme de 2018 a modifié l'organisation des écoles d'architecture et le recrutement des enseignants d'une manière que beaucoup ont trouvée dangereuse ⁽¹⁾. Elle faisait suite à la réforme « Licence Master Doctorat » de 2005 qui a eu elle aussi de très lourdes conséquences, notamment sur les « premières années » des architectes.

Cette réforme a raccourci les études à cinq ans, au lieu de six auparavant — huit en réalité, temps moyen pendant lequel les étudiants restaient à l'école, interrompant fréquemment leurs études pour travailler en agence. Cinq années d'études que les étudiants doivent enchaîner sans interruption possible ⁽²⁾ : cette contrainte participe de l'effacement du rôle de construction de soi et de conquête de l'autonomie que devrait jouer l'enseignement supérieur : ces années sans pause ôtent aux étudiants la maîtrise du temps, alors que celle-ci est l'une des clefs de l'enseignement supérieur et, plus particulièrement, de l'enseignement du projet architectural ⁽³⁾. Un peu de souplesse a semblé être apportée par l'invention de « l'année de césure » qui permet d'interrompre ses études pendant un an. Mais comme il aurait été trop simple de ne rendre de compte à personne pendant cette interruption, il est exigé du candidat à cette année sabbatique un programme, des objectifs précis et une validation par l'école : validation de l'absence, peur du vide, peur de laisser l'étudiant faire ce qu'il veut avant de revenir, voilà le signe d'une bureaucratie en roue libre.

La coupure instaurée en 2005 entre licence et master était alors un simple décalque du dispositif universitaire, mais elle constitue désormais une rupture réelle dans bon nombre d'écoles, où l'on répète à l'envi que la licence permet d'acquérir les « fondamentaux » ⁽⁴⁾, et que le master est, lui, une sorte de « spécialisation » au sein de « domaines d'études » « interdisciplinaires » (mot omniprésent dans les écoles) et aux intitulés parfois mystérieux. Or la licence ne peut être le seul temps du projet. En cinquième année l'étudiant en est encore aux fondamentaux : ce sont simplement des fondamentaux différents de ceux qu'on acquiert en deuxième année.

Enfin, conséquence bien connue de la réforme LMD, le projet de diplôme — lieu décisif pour l'apprentissage de l'autonomie et étape fondamentale de la formation — est devenu un semestre « ordinaire ». Tout cela laisse les « Architectes diplômés d'état » dans une situation bancale. Diplômés rapidement et très jeunes, sans contact avec la profession pendant leurs études, les ADE se voient offrir en agence des places à la mesure de ce manque d'expérience et de maturité : au lieu de les considérer comme des jeunes architectes en devenir, on les embauche à des postes qu'on aurait appelé autrefois d'assistants d'architectes ou de dessinateurs et pour lesquels un baccalauréat suffisait.

(5) La prolifération des acronymes est la marque des réformes bureaucratiques mal assises sur la réalité.

(6) « Unité départementale de l'architecture et du patrimoine », ex-« services territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine », ex-« services départementaux de l'Architecture et du Patrimoine », ex- « agences des Bâtiments de France ». L'imagination de l'administration pour nommer les choses est sans limite

(7) Voir « L'Enseignement du projet en danger », op. cit.

Dernière étape avant l'accès plein et entier à la profession, « l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre » pose de nombreux problèmes (et pas seulement son nom baroque...). Elle inclut une « mise en situation professionnelle » (MSP⁽⁵⁾) qui doit permettre au candidat de tâter de toutes les activités d'un architecte responsable d'agence. Cela suppose que son tuteur l'emmène en réunion avec les clients, les élus et les BET, le documente sur le chantier et les études, la recherche d'opérations, les procédures de marchés publics, les méthodes de travail de l'agence, la gestion financière, le rôle de l'architecte et des collaborateurs dans le déroulement du projet, la culture des réseaux, etc. Toutes choses qui demandent du temps et pour lesquelles, contre toute logique, le tuteur doit payer le candidat qu'il forme.

Outre la MSP, l'année d'HMO comprend des cours et un mémoire, soutenu devant un jury. On ne re-marque plus la bizarrerie que représente ce choix d'un format typiquement universitaire pour conclure une formation destinée à ouvrir son agence.

On justifie le mémoire que les étudiants rendent en deuxième année de master par le besoin « d'initiation à la recherche », mais rien de tel ne rend nécessaire le mémoire de HMO ; celui-ci illustre la tendance des promoteurs de la réforme de 2005 (et les tenants du rapprochement avec l'université) à considérer de haut tout enseignement pratique, et à vouloir tout ramener à un format connu d'eux. Ce travers est tellement ancré dans les écoles que dans certaines d'entre elles, l'année d'HMO est sous la responsabilité d'enseignants de sciences humaines qui n'ont pas de pratique professionnelle.

Cette dérive très éloignée des objectifs initiaux de la HMO se constate aussi dans les lieux d'accueil : on a vu des mises en situation professionnelle effectuées en UDAP⁽⁶⁾ ou chez un maître d'ouvrage.

Enfin, le dernier problème que pose l'HMO concerne le recrutement des enseignants titulaires. La réforme de 2018 réserve 70 % des postes d'enseignants aux docteurs⁽⁷⁾, toutes disciplines confondues. Un ADE qui se sent des dispositions pour l'enseignement du projet doit choisir entre deux voies :

— entamer une thèse pour augmenter ses chances d'avoir un jour un poste. Un ADE qui s'engage directement dans cette voie n'aura pas l'expérience et les connaissances en projet nécessaire pour aborder l'apprentissage de l'enseignement avec profit. Cela ne veut pas dire qu'il ne sera pas recruté pour enseigner le projet : cela signifie juste qu'il ne saura pas le faire.

— l'autre voie consiste à apprendre son métier en agence pour acquérir par la pratique un savoir supplémentaire sur le projet architectural. Il faut être plus expérimenté qu'après un master pour apprendre à enseigner le projet, l'ADE doit donc aller en agence et passer sa HMO. Une fois engagé sur cette voie professionnelle il lui sera très difficile de s'arrêter trois ans (au moins) pour passer une thèse, sauf à abandonner la pratique.

Dans les deux cas, on passe sur le fait que la transmission du savoir spécifique de l'enseignant de projet (son savoir pédagogique) n'est prévu par aucun dispositif, mais de cela nous avons l'habitude.

Trois propositions peuvent être faites pour alimenter la réflexion :

— si l'on considère que la formation à l'école manque d'une dimension pratique, prévoyons une durée minimale de travail en agence comme aujourd'hui mais validons à l'issue une « licence d'exercice » par un QCM ou un entretien portant sur les savoirs demandés, savoirs qui peuvent être aisément regroupés dans un documents écrit. Plus de mémoire et moins d'enseignants mobilisés pour donner un vernis théorique à des connaissances pratiques. Le jeune ADE aura eu davantage que six mois pour balayer l'ensemble des activités d'une agence.

— on pourrait revenir sur le temps trop court consacré aujourd'hui au projet et simplifier la formation. Après cinq ans d'études (deux ans de licence et trois de master comme aujourd'hui) on aurait un « master en architecture » (la clarté des dénominations est souvent bon signe). Qui veut devenir architecte passerait une année supplémentaire à l'école, année composée d'un stage en agence (une mise en situation professionnelle) puis un projet long : le projet de diplôme. Celui-ci pourrait être encadré par un directeur d'étude unique. Cette deuxième proposition est fondée sur l'idée qu'une formation au projet solide est la meilleure garantie d'un apprentissage rapide de la vie professionnelle.

— troisième piste (nous progressons dans l'utopie) : adopter le dispositif qui avait été proposé, sauf erreur de ma part, par deux écoles, au moment de la réforme de 2005. On conserve le « master en architecture » en cinq ans, comme dans la proposition précédente, mais le diplôme d'architecte devient un doctorat, couronné par une thèse sur projet. Là encore un stage long en agence serait intercalé dans la formation. Le modèle, ici, serait plutôt l'enseignement de la médecine. Cette proposition pourrait être adoptée à titre d'essai dans une école volontaire : dans l'état actuel des choses, elle se heurte à la pénurie d'enseignants susceptibles d'encadrer un tel doctorat de projet, sauf à imaginer des dispositifs dérogatoires pour une telle « école pratique des hautes études » à venir.

Génération HMONP : devenir architecte après la réforme LMD

Minna Nordström et Elise Macaire

Enseignantes-chercheuses
LET-LAVUE, ENSAPLV

Depuis la dernière réforme des études d'architecture, l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP) est devenue obligatoire pour l'inscription à l'Ordre des architectes. La formation conduisant à cette habilitation est dispensée sous la forme d'une alternance entre des enseignements en école d'architecture et une immersion en entreprise qu'on appelle « mise en situation professionnelle » (MSP).

(1) Le texte qui suit s'appuie sur les résultats d'une recherche menée sur la formation à l'HMONP comprenant un volet sur le parcours des ADE. Macaire (E.) et Nordström (M.) (dirs), GENERATION HMONP La formation à l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre comme fabrique de l'architecte.

Etude qualitative et quantitative sur la mise en situation professionnelle de l'HMONP, Rapport final, 2021.

<https://let.archi.fr/spip.php?article11420>

Les citations sont intégrées en bleu dans la marge pour illustrer le texte.

(2) Idem. La recherche a mobilisé une vingtaine de chercheurs de différentes ENSA.

« Devenir architecte » n'est que rarement un processus linéaire qui mène le titulaire d'un Diplôme d'État d'architecte (DEA, niveau master) à l'habilitation (une année supplémentaire) et à l'exercice comme architecte en titre (inscrit à l'Ordre) ⁽¹⁾. Les architectes Diplômés d'État (ADE) s'engagent alors dans la formation à l'HMONP pour des motivations diverses, et leurs attentes vis-à-vis de l'habilitation varient en fonction de ce qu'ils sont venus chercher pour alimenter la construction de leur professionnalité. La recherche que nous avons conduite à l'échelle nationale pour le compte du Ministère de la Culture et le CNOA sur une promotion d'inscrits dans la formation à l'HMONP ⁽²⁾ a mis en lumière une grande diversité de profils d'ADE, élaborés suivant les parcours antérieurs à l'habilitation, les raisons et le moment de l'inscription dans la formation et l'usage qu'ils en font. Ainsi, si un tiers des ADE commence la formation à l'HMONP directement après le diplôme d'État d'architecte, un autre tiers attend jusqu'à 2 ans avant de s'inscrire, et un dernier tiers, 3 ans ou plus.

Par conséquent, la plupart a ont une expérience professionnelle avant l'inscription, de 2 ans en moyenne, près d'un quart d'entre eux en ayant même 3 ou plus.

La trajectoire antérieure et le moment de l'inscription déterminent alors l'usage qui est fait de l'HMONP. Il s'agit par exemple d'aboutir à la création d'une agence d'architecture, parfois sur la base d'une entreprise qui tourne déjà bien, de prendre du recul par rapport à une activité, de monter en grade dans une structure, d'explorer la faisabilité d'un projet d'entreprise, de s'outiller pour la création et la gestion d'une société, de faire un bilan de compétences, d'établir une feuille de route et de réfléchir au projet professionnel, ou plus globalement de mieux comprendre l'environnement professionnel, etc.

Dans tous les cas, les ADE attendent d'occuper, pendant la mise en situation professionnelle (MSP), une position d'acteur responsable et d'observateur privilégié de la gestion des projets et de l'entreprise. Cela s'avère être possible dans une grande variété de structures d'accueil, y compris à l'étranger, voire dans des situations moins canoniques des milieux de la maîtrise d'œuvre (collectivités territoriales, entreprises publiques et parapubliques, BET, etc.).

Même si une minorité a dû accepter une MSP ne correspondant pas à ses aspirations, la plupart s'oriente vers des situations d'apprentissage en adéquation avec ses objectifs. C'est sur la diversité de ces situations que porte cet article qui décrit le rôle que joue la nature des structures d'accueil dans la formation des ADE.

La recherche mobilisée pour la rédaction de ce texte rassemble des données tant qualitatives que quantitatives sur plus de 900 ADE en formation soit 40% de la promotion enquêtée. 1265 mémoires produits dans le cadre de la formation ont été rassemblés et analysés, et un échantillon représentatif de 300 mémoires a fait l'objet d'une étude approfondie (le panel vise à représenter tous les établissements ainsi que les profils d'ADE élaborés au moyen d'une enquête par questionnaire).

(3) Pour construire la typologie, ont été comparés les échantillons suivants : situations géographiques, tuteurs DPLG / tuteurs HMONP, structures inscrites à l'Ordre et autres structures de maîtrise d'œuvre, exercice en société / exercice en libéral, tuteurs enseignants ou non. Finalement, ce sont les comparaisons d'échantillon basées sur les effectifs des structures d'accueil qui ont permis de singulariser les différentes mises en situation professionnelles.

(4) Selon l'enquête dirigée par Olivier Chadoin sur les agences d'architecture et l'HMONP, les entreprises avec moins de 3 collaborateurs forment 88,5 % de celles qui « n'accueillent jamais d'ADE ». La charge financière est considérée comme trop élevée et les dirigeants estiment manquer de temps à accorder à l'encadrement d'un ADE. Chadoin (O.) (dir.), Enquête sociologique sur l'HMONP. Synthèse, Ordre des architectes, CNOA, 2016.

(5) « J'estime avoir beaucoup appris, que ce soit en observant, en écoutant et en posant de nombreuses questions afin de saisir les enjeux de chaque mission qu'assurait l'agence au moment de ma MSP. De plus, j'ai beaucoup appris avec l'architecte qui a systématiquement pris le temps de m'apporter les éclairages nécessaires à mon travail, mais aussi à mes réflexions. Cet échange n'a jamais été à sens unique, j'ai moi-même proposé quelques « améliorations » à l'architecte notamment en ce qui concernait la maîtrise du logiciel sur lequel elle travaillait : ArchiCAD. » (ADE en MSP dans une agence unipersonnelle)

(6) « J'étais en autonomie complète, les plus sont que j'ai pu vraiment me confronter à la gestion d'une agence et, du coup, j'ai dû trouver des solutions aux problèmes que je rencontrais, les moins sont que je n'ai pas appris par le biais d'échanges avec mon tuteur. J'étais un peu trop vouée à moi-même. » (ADE en MSP dans une agence unipersonnelle)

(7) « Missions au sein de l'agence très diversifiées et intéressantes, nombreuses responsabilités données (tout cela possible grâce à la petite échelle abordée), corrélation entre la pratique en MSP et la formation. » (ADE en MSP dans une petite société d'architecture)

(8) « Peu ou pas de chantier, pas ou peu de tâches directement liées à notre profession, beaucoup de travail en agence sur sa communication. Au final, j'ai appris comment créer une agence, peu à faire et suivre un projet de bout en bout. » (ADE en MSP dans une petite société d'architecture)

L'analyse montre que le vécu de la mise en situation professionnelle est fortement corrélé aux caractéristiques des structures d'accueil. En effet, les tâches confiées à l'ADE, sa responsabilisation et le suivi dont il bénéficie dépendent des effectifs de l'agence, de ses missions et de ses marchés. Nous présentons ici une typologie des structures d'accueil, comme lieux d'apprentissage et d'observation de l'exercice de la profession, qui repose essentiellement sur la taille de l'entreprise ⁽³⁾.

La MSP dans une structure unipersonnelle : une richesse d'apprentissages, y compris sur la gestion d'agence

Environ 6,7 % des jeunes professionnels enquêtés ont réalisé leur mise en situation professionnelle dans des agences d'architecture ayant un effectif d'1 ou 2 personnes, souvent un architecte libéral exerçant seul ⁽⁴⁾. Dans le cas où le tuteur est impliqué dans le suivi et dispose du temps nécessaire, ces situations sont très appréciées par les ADE : une MSP dans une structure libérale ou société unipersonnelle est souvent riche d'apprentissages dans de nombreux domaines, y compris la gestion d'agence. La quasi-totalité des ADE en MSP dans ce type de structure d'accueil considèrent que les tâches qui leur ont été confiées correspondent ainsi aux enjeux de la formation à l'HMONP et la majorité d'entre eux estime avoir beaucoup progressé ⁽⁵⁾. Cependant, quelques ADE décrivent une organisation peu structurée de l'entreprise, peu propice à l'apprentissage de la gestion de projet. Ils peuvent également ressentir une trop grande autonomie faute d'encadrement, une surcharge de travail et une responsabilisation allant au-delà de leurs capacités ⁽⁶⁾.

La MSP dans une petite société d'architecture : l'ADE positionné en responsabilité sur une variété de projets d'échelle maîtrisable.

28,6 % des ADE réalisent leur mise en situation professionnelle dans une entreprise dont les effectifs sont compris entre 3 et 5 personnes. La grande majorité de ces agences sont structurées en société (78 %), le reste exerçant en libéral. Les trois quarts de ces structures d'accueil se situent en région et sont positionnées sur un marché local. Elles font principalement de la maîtrise d'œuvre architecturale et sont fréquemment impliquées dans la phase chantier. La moitié de ces agences prennent souvent des ADE en MSP, et par conséquent le suivi est généralement qualifié de régulier, plusieurs personnes à l'agence pouvant participer à l'encadrement. C'est dans les agences de cette taille que la satisfaction des ADE est la plus grande. L'échelle de ces petites sociétés d'architecture et de leurs projets semble permettre une observation et une participation à toutes les phases d'une opération, et l'acquisition de notions sur la gestion et l'organisation d'une petite entreprise ⁽⁷⁾. L'ADE est positionné en responsabilité sur une variété de projets d'échelle maîtrisable, dans une structure à « taille humaine ». Cependant, les jeunes agences en cours de constitution n'offrent pas toujours les bonnes conditions de MSP, les missions ne correspondant pas forcément aux attendus de l'HMONP ⁽⁸⁾.

(9) « J'étais déjà intégrée à l'équipe avant de débiter l'HMO et c'était une volonté conjointe des deux parties (structure d'accueil et moi) de réaliser la formation à l'HMONP.

Nous avons donc axé la MSP pour en tirer des bénéfices des deux côtés et pour que les sujets sur lesquels on me proposait de travailler correspondent à mes envies de pratique et mes questionnements ! » (ADE en MSP dans une société d'architecture de taille intermédiaire)

(10) « L'architecte chez qui j'ai réalisé ma MSP pense que les étudiants sont des machines. Son comportement était plutôt méprisant. C'est pourquoi j'ai mis fin à ma MSP. Je pense qu'il y a un gouffre entre les [enseignements] suivi[s] à l'école où on nous forme à devenir des futurs architectes et le travail en agence où nos missions sont réduites à l'utilisation de logiciels 3D. Nous sommes traités comme des dessinateurs et non comme des architectes. » (ADE en MSP dans une société d'architecture de taille intermédiaire)

(11) « J'ai eu la chance d'intégrer une grande agence d'architecture qui m'a ouvert les portes à beaucoup de sujets différents. C'était une vraie liberté pour moi que de ne pas être cantonnée à un sujet spécifique à l'agence, mais de pouvoir trouver un compromis entre quelque chose qui m'intéresse vraiment et dont les recherches peuvent s'appuyer sur des expériences en agence. » (ADE en MSP dans une grande structure)

« La grande échelle sur laquelle je travaille à l'agence me forme et me permet de mieux appréhender les projets à plus petite échelle auxquels je serai confrontée une fois lancée pour monter mon agence. » (ADE en MSP dans une grande structure)

(12) « Je n'ai pas été mise en situation sur des aspects/des missions très cohérentes avec l'HMO : principalement des concours et faisabilités. » (ADE en MSP dans une grande structure)

La MSP dans une société d'architecture de taille intermédiaire : un bon terrain d'observation sur l'entreprise et sa gestion des projets

La mise en situation professionnelle dans une société d'architecture de taille intermédiaire, avec des effectifs compris entre 6 et 19 personnes, est la situation la plus courante de la formation à l'HMONP en France (39 %). Ces agences travaillent à la fois à l'échelle locale (81 %) et nationale (49 %), et possèdent une part des marchés publics supérieure à la moyenne. Dans ces structures, les ADE en formation sont les plus stables, leur ancienneté ainsi que leur salaire moyen sont supérieurs à la moyenne. Passer l'habilitation est souvent une proposition de la structure employeuse elle-même et s'inscrit dans une stratégie de pérennisation et de montée en compétences des salariés⁽⁹⁾. Deux tiers de ces structures intermédiaires accueillent régulièrement des ADE en MSP et plus d'un tiers de leurs gérants sont par ailleurs enseignants dans une école d'architecture. Le suivi est souvent qualifié de « régulier », et 55 % des ADE précisent que d'autres personnes ont participé à leur accompagnement, l'encadrement de l'ADE pouvant ainsi être une démarche collective. La taille de ces agences, la diversité et l'échelle des projets offrent aux ADE des possibilités d'observation d'activités autres que les missions confiées. Ainsi, cette situation permet l'analyse générale de l'entreprise et de sa gestion des projets en allant au-delà des tâches attribuées. Cependant, être prioritairement impliqué dans la phase d'études, notamment de faisabilité ou de concours, dans une agence dont le gérant se désintéresse de la formation à l'HMONP peut s'avérer contre-productif pour l'ADE⁽¹⁰⁾.

La MSP dans une grande entreprise métropolitaine : tirer des enseignements de l'organisation et de modes de production singuliers

Un quart des ADE réalisent leur MSP dans de grandes structures métropolitaines avec un effectif supérieur à 20 personnes, souvent supérieur à 100 personnes. Même si 90 % de ces structures sont des agences d'architecture inscrites à l'Ordre, 10 % exercent dans un autre secteur de maîtrise d'œuvre : BET techniques ou d'environnement, d'urbanisme ou de paysage, entreprises publiques ou parapubliques. 83,8 % des MSP dans les grandes structures se déroulent en Île-de-France, les deux tiers à Paris. Les grandes agences à l'étranger (Royaume-Uni, États-Unis, Pays-Bas, Maroc) et les structures multi-sites nationales ou internationales relèvent de cette catégorie. Ces entreprises d'architecture travaillent donc à l'échelle nationale (79,1 %), mais aussi internationale (50,9 %). Les projets de ces très grandes agences sont plus diversifiés que dans les autres structures : 80 % de ces entreprises effectuent des missions en urbanisme ou paysage. Certains ADE choisissent ainsi d'effectuer une MSP dans une grande structure pour la variété et l'échelle des projets, et pour apprendre de l'organisation et du mode de production particulier de l'entreprise⁽¹¹⁾. D'autres peuvent cependant rester cantonnés dans des tâches répétitives ne correspondant pas aux attentes de la formation⁽¹²⁾, dans une entreprise si grande et complexe dont le fonctionnement leur échappe.

Dans toutes ces situations, la réussite du projet de formation de l'ADE est fonction de la qualité du suivi, de la nature des tâches confiées et du degré de responsabilisation de l'ADE. Si la trajectoire antérieure de l'ADE et les raisons de faire l'habilitation influencent les usages de la formation, le vécu de la formation façonne lui-même les projections professionnelles.

Ainsi, une mauvaise expérience de formation, le sentiment d'être délaissé, voire déconsidéré aussi bien par l'école que la structure d'accueil, peut laisser l'ADE incertain quant à sa volonté, voire sa capacité d'exercer un jour en nom propre.

À l'opposé, une MSP valorisante, positionnant l'ADE à la fois comme observateur légitime et réflexif, comme acteur avec un rôle et des responsabilités reconnues au sein de l'entreprise, permet à l'ADE d'imaginer un devenir professionnel relativement optimiste. Les ADE qui ont un projet d'installation (déjà engagé, imminent ou en cours de maturation) arrivent alors à profiter de la formation pour se doter d'outils nécessaires et démarrer ou structurer leur exercice, et pour mieux se positionner. De même, une formation et une MSP bien vécues permettent aux ADE sans projet précis ou en début de carrière de développer des aspirations professionnelles, jusqu'à parfois les convaincre d'exercer en nom propre plus tôt que prévu. Les diplômés enquêtés signalent ainsi l'acquisition d'un recul critique grâce à l'adéquation entre les cours dans les écoles d'architecture et la mise en situation professionnelle, considérée comme essentielle. L'alternance permet de faire évoluer la posture professionnelle, de confirmer l'intérêt pour un secteur d'activité, de construire et d'alimenter un réseau professionnel ou encore d'élaborer un projet d'association, voire de reprise, avec la structure d'accueil.

« Antichambre » de la profession, la formation à l'HMONP est alors le lieu de la « fabrique » de l'architecte de ce début du XXI^e siècle. Elle agit comme un marqueur générationnel participant de l'approche pragmatique du métier : structurer un projet d'entreprise, monter en compétence dans une agence, se forger une pratique singulière et personnelle, se construire un modèle professionnel et un environnement de travail, notamment des collaborations professionnelles. Se démarquant des générations précédentes, comme celle des années 70, marquée par le bouillonnement culturel et politique de l'époque, ou comme celle des années 80, qui a contribué à l'émergence du *star-system* et à l'importance de la « signature », cette nouvelle génération tente de développer sa critique d'un modèle de la profession, parfois perçu comme dépassé : les architectes HMONP, à l'aise avec la transition numérique, aspirent à travailler en collectif, à collaborer avec d'autres disciplines, à se préoccuper de la dimension environnementale de l'architecture et des territoires en marge. Même si certains semblent désabusés face au monde de la construction et à ses contraintes économiques et face à la place que l'architecte y occupe, cette génération paraît optimiste, tout du moins tournée vers l'avenir, et le revendique. Elle s'avère alors consciente de ses spécificités, « architecte DPLG » sonnait souvent dans les témoignages comme la marque d'un temps ancien.

Dessinateur vs Architecte, récit d'une quête vers la désillusion à la sortie de l'école

Marine Moles-Rota

Jeune architecte de tout juste 24 ans, j'ai obtenu mon diplôme en septembre 2020 après une année particulièrement marquante liée à la Covid 19.

SEPTEMBRE 2020 : une étrange fin d'étude ...

La difficulté première a été l'annulation de notre cérémonie des diplômes. En effet, après avoir soutenu un PFE face à un public absent du fait des conditions sanitaires, ma promotion s'est également vu retirer le droit de recevoir son diplôme devant un public. Je suis simplement venue retirer mon diplôme, seule, à l'administration de l'école. Nous avons eu un « tote bag » en cadeau, puis on nous a souhaité « bonne continuation »... Je me suis sentie un peu abandonnée avec pour seule question : et maintenant ?

OCTOBRE-DÉCEMBRE 2020 : la recherche de travail, première désillusion

Mon passage d'étudiante à architecte m'a semblé fait « à la va-vite ». J'attendais un peu plus de la part de l'école mais l'heure n'était plus aux regrets passés mais aux questionnements futurs : comment chercher du travail ? Où ça? À quel poste prétendre et surtout à quel salaire ? Je me suis renseignée comme j'ai pu auprès d'anciens professeurs ou d'amis ayant déjà un pied dans le milieu... On m'a parlé de la convention collective des architectes, mais cela ne m'a pas aidé plus que ça, finalement...

Pendant le deuxième confinement, j'ai décidé de commencer par dresser la liste de toutes les agences qui m'intéressaient. Je me suis retrouvé avec un tableau Excel de 189 agences à Lyon et dans ses alentours.

En plus de ma petite annonce sur le site de l'Ordre des Architectes, que je renouvelais régulièrement, je vérifiais chaque matin les nouvelles propositions d'emploi. Malheureusement, rien ne semblait correspondre à mon profil : « Maîtrise obligatoire du logiciel Revit » ou encore « 5 années d'expériences exigées ». Sur 170 candidatures, j'ai eu environ 80 réponses dont trois positives. Le covid a rendu la situation particulièrement difficile.

On refusait mon dossier pour deux raisons principales :

- le trop-plein de travail dans les agences (et donc le besoin d'architectes expérimentés et opérationnels tout de suite)
- le manque de travail (et donc l'impossibilité d'embaucher)

JANVIER 2021 : tenter de faire valoir ses droits en tant que jeune diplômée

En ce début d'année, après un passage à blanc assez difficile dû au manque de considération de la part de nombreuses agences, plusieurs réponses positives ont commencé à arriver et avec elles, le temps des premières entrevues...

J'ai passé toutes sortes d'entretiens : du plus classique au plus complet (réalisé à l'aide de tests de personnalité dirigés par une responsable des ressources humaines). Certains m'ont également fait passer des tests sur Archicad. J'ai eu droit à un petit test d'une vingtaine de minutes complémentaire à un entretien, mais aussi à une journée de travail complète où l'on m'a demandé de venir modéliser sur toute une journée pour voir si cela pouvait le faire... Avec du recul, je regrette d'avoir accepté de travailler gratuitement une journée pour un architecte qui n'a finalement pas retenu ma candidature. Mais comment savoir ce qui est normal ou même légal ? Comment savoir où placer la limite lorsque l'on désespère de trouver une place quelque part ?

C'est à la fin du mois que les choses se sont concrétisées. J'ai reçu deux propositions de travail : un job de « collaborateur d'architecte » mais largement sous-payé et un autre plus intéressant financièrement parlant, mais présenté comme un simple poste de dessinatrice... Finalement, en plein déménagement à l'époque, je choisis le poste le mieux payé.

FÉVRIER-JUIN 2021 : mon premier travail, deuxième désillusion

(1) Les prénoms ont été volontairement changés

Lorsque je suis arrivée dans cette agence N1, composée d'un architecte gérant proche de la retraite, d'une chef de projet partant en congé maternité et d'une assistante de direction, je ne savais pas très bien où je mettais les pieds. J'avais compris être embauchée pour remplacer Céline ⁽¹⁾ en partance pour son congé maternité. Ce que je n'avais pas saisi en revanche, c'est que Patrick ⁽¹⁾, le gérant ne dessinait pas sur Archicad. De simple dessinatrice, je me suis vue transformée en chef de projet et « aide à tout faire ». J'avais l'impression d'avoir tout en charge : le dessin, mais aussi le contact avec les clients et les BET, les mails à gérer, les relevés terrain...

Humainement parlant, les conditions étaient déplorables... Pas de cohésion d'agence, une guerre entre le patron et ses employées, une ambiance où chacun ne pensait qu'à soi. La chef de projet ne voulait pas me former, de peur que je prenne sa place dans l'agence. Nous étions surveillés via une caméra, chacun mangeait devant son écran d'ordinateur et partait à 17h sans un regard... Je me suis formée en autodidacte, lancée dans le grand bain en me demandant chaque jour : est-ce que je suis réellement la bonne personne pour ces tâches ? Les mois ont été longs et douloureux... J'ai hésité à changer d'agence durant mon premier mois d'essai... J'ai continué les entretiens... Ma bonne conscience m'en a finalement dissuadé, j'ai renoncé à changer d'emploi et je suis restée chez Patrick...

JUILLET 2021: l'envie d'ailleurs...

Cette expérience s'est révélée être un échec humainement parlant, mais un succès professionnellement parlant car très formatrice. J'ai apprécié être chargée de grandes responsabilités assez vite. Être jetée dans le grand bain au milieu des clients et entreprises m'a permis de grandir assez vite !

Malgré cela, je ne voyais pas beaucoup d'avenir pour moi chez Patrick... D'autant que depuis quelques semaines, j'avais commencé à travailler sur un gros projet de réhabilitation d'un château. Je reprenais un dossier difficile abandonné par tous les précédents salariés. À 23 ans, je ne me sentais pas capable de reprendre en main un projet qu'il fallait passer de la phase PC à la phase DCE...

Alors j'ai cherché du travail ailleurs... J'ai eu envie d'aller à la rencontre d'une vraie vie d'entreprise, d'une vraie formation, d'avoir des collègues... Et j'ai été embauchée dans l'Agence N2 pour un contrat CDD de 7 mois, me permettant d'envisager ma HMONP pendant cette nouvelle année scolaire.

AOUT / SEPTEMBRE 2021 : ma rentrée dans ma nouvelle agence

Je suis arrivée fin août dans l'agence N2 composée de deux architectes associés, cinq chefs de projets, une dessinatrice spécialisée dans AllPlan, une paysagiste et une assistante de direction. Hugo ⁽¹⁾, 29 ans est arrivé en même temps que moi dans l'agence.

Après avoir eu les responsabilités d'une chef de projet pendant 6 mois, il m'a été difficile de recommencer dans une nouvelle agence où j'ai dû réapprendre à me servir d'un nouveau logiciel, mais aussi réapprendre à trouver ma place en tant que dessinatrice, assistante de chef de projet. Les clients me manquent encore aujourd'hui. Je n'ai plus seulement un patron au-dessus de ma tête, mais deux associés et cinq chefs de projets...

Depuis une semaine, grâce à ma volonté, je participe aux réunions. J'écoute davantage que je ne participe, mais je suis contente de retrouver « le terrain ».

Ce qui fait aujourd'hui la vraie différence, ce sont les personnes qui m'entourent au quotidien: ils partagent tous l'envie de transmettre. Chacun de mes collègues est plutôt pédagogue et ne rechigne jamais face à mes questions. J'ai l'impression d'enfin appartenir à une équipe ! Je pensais qu'une grande agence rimait avec « charrettes et individualisme » alors que les plus petites structures parlaient plutôt « d'esprit d'équipe, d'apprentissage et de convivialité ». Mes deux expériences ont bouleversé mes préjugés.

AUJOURD'HUI :

Aujourd'hui encore, je me pose beaucoup de questions sur mon avenir. J'ai beau aimer l'architecture, je ne me retrouve pas vraiment dans la posture de « l'architecte ». Avec le recul, je me demande finalement quelle architecte je souhaite devenir. Comment ai-je envie de travailler ?

J'envisage de faire des formations complémentaires dans des domaines tels que le paysage, l'environnement, l'urbanisme, la nature, pour pouvoir créer un profil qui me ressemble plus, dans lequel je serais plus à l'aise. Je regrette que l'école ne m'ait pas sensibilisée à tous les métiers parallèles ou complémentaires au nôtre. À toutes les voies que pouvaient prendre un architecte...

Je crois que la vraie contrariété se trouve dans les responsabilités qui me sont confiées aujourd'hui. J'ai eu la chance de faire des stages très enrichissants auprès de connaissances familiales. On m'a confié de grandes responsabilités : montage en autonomie d'un dossier de permis de construire (Cerfa compris) en L2, puis plus tard, en stage de M1, j'ai été responsable de la pose et de la levée de réserves sur le chantier d'un institut de Neurosciences. Et aujourd'hui cela m'attriste quelque peu de ne pas retrouver les mêmes responsabilités. Je ressens parfois comme une impression de rétrograder après avoir eu mon diplôme : si l'on prenait le temps de m'apprendre en tant que stagiaire, on me demande d'être performante et efficace en tant que diplômée et j'ai l'impression de moins apprendre. D'être bonne à dessiner efficacement.

Alors je prends mon mal en patience : j'accepte d'être dessinatrice, de passer huit heures par jour devant un écran, et cela cinq jours par semaine, avant de pouvoir véritablement devenir architecte. Du moins, accéder à la vision du métier d'architecte que je me faisais : retrouver l'esprit un peu plus collaboratif dans la conception (entre l'architecte gérant et son chef de projet qui semble « co-crée », ou entre le chef de projet / gérant et ses clients), retrouver

de l'humain (en allant en rendez-vous avec les maîtres d'ouvrages client ou en réunion avec les BET), mais enfin retrouver aussi le terrain et l'extérieur (les réunions de chantier, les visites de sites etc.). Il va falloir attendre encore quelques années avant de pouvoir faire le métier que j'aime, et cela, personne ne me l'avait jamais réellement dit. C'est en ce sens que je parle de désillusion. L'école ne nous a pas aidés à préparer nos premières années en tant qu'architecte. L'école ne nous sensibilise pas au profil de dessinateur qui, je pense, occupe une place assez importante dans nos débuts.

Alors quand est ce qu'on passe vraiment le cap et que l'on se sent véritablement de se présenter comme un Architecte ? Un ami, m'avait un jour dit : « Il paraît qu'on devient architecte lorsque l'on conçoit et construit son premier bâtiment ». C'est ce que je ressens aujourd'hui.

Quand devient-on architecte ? Cette question nécessite de savoir ce qu'est « être architecte ». Quelle est cette profession ? Qui est-elle ?

Ici il n'est pas question - du moins nous ne le traiterons pas comme tel - de « l'être architecte » après avoir été diplômé, de l'être architecte légal, ni même juridique.

Ici il s'agit de savoir quand on devient architecte dans un sens plus abstrait.

Ne devenons-nous pas architecte bien avant d'être diplômé ? N'est-ce pas au cours de nos études que le changement, la transition vers un nouveau soi, se met en place ? Un nouveau soi qui, bien entendu, appréhende une nouvelle compréhension de la spatialité, des compétences propres à ce métier, d'autres plus transversales, mais surtout une attitude. Ne serait-elle pas la raison de cette appartenance encore toute jeune, toute floue à un corps de métier, qui prétend une ouverture sur le monde, mais entretient précieusement son microcosme ?

Est-ce qu'on devient architecte quand on finit par acquiescer par - stupide ? - mimétisme toutes les caractéristiques physiques et intellectuelles, la gestuelle de nos professeurs, des architectes que nous côtoyons dans nos stages, des architectes de référence que nous étudions, que nous écoutons dans les conférences ? Quand on finit par revêtir ce conforme col roulé noir, morbide style vestimentaire, jugé élégant, attirail parfait de qui se veut écouté et s'écoute parler. Est-ce que l'on devient architecte quand on abandonne la couleur pour préférer le noir, ultime accomplissement de l'architecte en devenir ?

Est-ce que donc devenir architecte est répondre à l'image que l'on attend de nous ? En entretenant une individualité, à l'échelle de la société mais une sorte de conformisme lisse au sein de ce groupe social ?

L'architecte est-il un personnage social ? Est-il nécessairement reconnu par ses pairs ? Ou bien faut-il être vu comme tel au sein de la société, par l'Autre ? Est-ce que donc nous sommes architectes le jour où les gens vous pensent ainsi, bien qu'ils ne soient pas du milieu, simplement par a priori sur ce qu'un architecte est ou devrait être ?

Une double validation est presque nécessaire, entre le milieu dans lequel nous baignons et le regard des autres, et peut-être même une triple validation, bien que celle-ci soit plus ou moins la résultante des deux premières, la nôtre.

Est-ce que devenir architecte est se penser architecte ? Mais si devenir architecte est se penser architecte, alors il doit y avoir une sorte de reproduction des schèmes, de certains modèles, appuyant une légitimité à se voir comme tel. Et donc possiblement, à la vue de grands architectes, desquels nous entendons parler constamment en école d'architecture, se voir mégalomane, se penser capable de penser l'habitat pour les autres, les habitants, vile population de non-sachant ? Se penser architecte doit bien prendre un ancrage dans une réalité tangible, il doit y avoir l'imaginaire de ce qu'est un architecte et la réalité, constituant tous les modèles croisés au sein de nos études et vie professionnelle, qui se rencontrent et notre reconnaissance ou non à travers ce prisme identitaire.

Et si on ne se voit pas à travers cette majorité de petits architectes corbuséens, modernes — plus d'un siècle après ce mouvement, sommes-nous pour autant architectes ?

En fait, j'ai réellement la sensation que le devenir architecte se situe dans le physique, il y a un réel passage à l'architecte en devenir, observable dès la licence I. Un glissement, dans la manière d'être, dans le physique, la manière de s'exprimer.

L'appartenance à ce corps de métier ne se fait pas dans l'obtention d'un diplôme mais bien dans un corpus d'habitudes, qui marquent l'entrée dans cet univers, un ensemble d'habitus, qui forme le groupe social être architecte. Une sorte de première validation s'opère au sein même de l'école, dans le graphisme, la pureté, l'élégance, la sobriété - un certain élitisme formel finalement - les élèves et futurs architectes savent et apprennent à reconnaître le beau et donc de l'accepter. Et cet esthétisme se retrouve dans le physique, comme extension du travail architectural, restes d'une culture « beauxartienne » de l'artiste complet. Il existe une véritable culture du physique chez les architectes, qui, notons-le, sont peut-être des artistes, mais détiennent le statut juridique de profession libérale - dans une vision idéalisée du métier - une profession presque de notables. Les architectes doivent pouvoir se reconnaître entre eux.

Il existe une sorte de différence extra lisse et acceptable chez les architectes, une manière de se démarquer tout en restant très propre sur soi, et donc socialement valorisé.

Mais par ailleurs existe-t-il vraiment une image d'architecte ? une seule ? Une majoritaire, c'est certain. Mais peut-être pas une unique

De toute évidence aujourd'hui certaines voix s'élèvent et questionne ce qu'est être architecte - ce n'est par ailleurs pas la première fois que des acteurs du monde architectural s'interrogent sur la définition de ce métier, sur ce qu'il est et devrait être - possiblement parce que certains aspects de l'habitus que constitue « être un architecte » aujourd'hui ne leur convient pas. Les collectifs sont un bon exemple, ils tentent à leur échelle de changer certains rapports bien ancrés en architecture, comme celle de la hiérarchie ; certaines agences de jeunes diplômé.e.s refusent aujourd'hui de travailler à la charrette, pourtant encore fortement pratiquée, voire valorisée à l'école. Tels essayent de donner une posture différente au métier d'architecte, et par ailleurs cette posture est souvent décriée par des architectes plus « classiques », estimant cette posture comme une faiblesse, un manque d'affirmation, une perte de compétences...

Mais pourquoi être architecte devrait être un habitus ? Pourquoi devrions-nous être validé.e.s par un milieu, pourquoi cultiver cet entre-soi ? Ne serions-nous pas plus forts à simplement nous tourner vers les autres professions, à nous questionner, nous même, sans essayer de nous formater ?

Nous formater, parce que nous finissons par ne plus savoir comment les gens vivent, nous voyons des choses que les gens ne perçoivent pas, notre œil est entraîné à ne plus être celui qu'il était avant de rentrer dans ces études. Je me souviens d'une professeure de projet, en première ou deuxième année de licence, qui nous avait dit que nous savions penser l'architecture et l'espace puisque nous y évoluions, parce que nous aussi nous fréquentions la ville, les espaces ruraux, urbanisés... Seulement aujourd'hui et c'est peut-être ici que se situe en partie le fait de se sentir architecte, je sens que je ne vois plus l'espace comme je le percevais avant. Je ne le pense justement plus comme un habitant. Evidemment nous acquérons au cours de nos études, des savoirs, des compétences qui justifient notre place sur le marché, et qui de fait font que nous avons un regard plus alerte sur l'espace. Comme tout métier nous nous devons d'avoir un plus.

Je m'interroge sur ce plus. Je me demande qui sommes-nous pour savoir ce que les gens veulent, pour penser à leur place où ils veulent vivre, je me rends compte, que mes goûts, mes orientations, mes choix architecturaux ne correspondent pas forcément à l'attente de

la plupart des habitants. Savons-nous vraiment comment les gens doivent vivre ? Cette posture de l'architecte-roi est-elle toujours vraiment intelligente – et d'actualité ? - parce que je l'observe autour de moi, chez certains professeur.e.s et surtout chez certains élèves, cet esprit persuadé qu'ils vont révolutionner et solutionner les problèmes liés à l'habitat.

Je m'interroge sur la posture de l'être architecte. Cette prétention, cette omniscience.

Est-ce que je me sens architecte ? Je n'en suis pas si sûre, justement. Et l'une des raisons pour lesquelles je ne me sens pas architecte, c'est justement cette différence d'état d'esprit, cette non-reconnaissance dans la manière d'être et de voir l'architecture, les études et la profession, qui font que je ne me sens pas architecte. Et même plus que ça, je crois que je ne souhaite pas en faire partie, je souhaite faire différemment.

Cette image ne me convient pas, elle me paraît trop égoïste, pas assez sociale. Alors bien sûr, je ne pense pas détenir le comment faire mieux, je ne sais même pas quoi faire réellement, mais je pense savoir ce que je ne souhaite pas faire, et ça ressemble fort à la pratique de nombreux architectes aujourd'hui.

Et pourtant moi aussi j'ai ce goût pour l'esthétisme, que peut-être avais-je avant de commencer mes études, mais que j'ai surtout appris à renforcer avec celles-ci.

Croyez-moi, j'aime ce métier, du moins j'en aime son essence, c'est sa concrétisation, sa réalité sociétale qui me déplaît, sa partie montrée. Je n'apprécie pas sa représentation théâtrale.

Alors architecte juridiquement oui, mais architecte socialement non. J'aurai trop peur que la couleur me manque.

Consacrer cinq années à une question Récit d'une expérience doctorale

07

Lucie Palombi

Architecte diplômée de
l'École Nationale Supérieure
d'Architecture de Versailles
Actuellement doctorante en
architecture à l'Université de
Montréal

Écrire sur l'architecture, est-ce œuvrer en architecte ? J'ai commencé mes études en septembre 2012, à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles.

Neuf ans plus tard, me voilà inscrite en troisième année de doctorat individualisé en architecture à l'Université de Montréal. J'y questionne le rôle du texte en situation de concours, sous la direction de Jean-Pierre Chupin. Comment passe-t-on de l'apprentissage du projet au projet d'écriture ?

Pourquoi partir en Amérique du Nord pour faire un doctorat ?

Comment navigue-t-on dans une question qui mobilise notre temps et notre énergie, et ce durant cinq années – si ce n'est davantage ? Continuer en recherche, est-ce nécessairement s'éloigner de la pratique professionnelle ?

De l'apprentissage du projet à l'écriture d'une thèse

Dès l'entrée en école d'architecture, la rapidité d'exécution est de mise.

L'architecte en formation apprend, souvent sans ménagement, à devenir une véritable « machine à projets ». Car c'est bien le projet architectural – paradigme de tout projet ⁽¹⁾ – qui gouverne les étudiants des écoles nationales supérieures d'architecture. L'enseignement du « projet par le projet » est mis de l'avant. Les études se terminent d'ailleurs par un traditionnel projet de fin d'études : une reconnaissance par les pairs qui mène à l'obtention d'un diplôme d'État. Et après ? Inscrit comme architecte diplômé dans le Journal Officiel, l'ancien étudiant doit encore assimiler cinq à six années d'un legs disciplinaire dense dont il n'a pu qu'entrevoir des bribes. Devient-on vraiment architecte après une licence et un master ? Architecte, où est-ce que ça commence ? Où est-ce que ça termine ? Ce sont ces questions qui m'ont menée à la rédaction d'une thèse doctorale. Pour rompre un instant avec le rythme effréné de la course au projet, pour prendre du recul sur le cercle restreint auquel j'appartenais désormais, mais aussi pour transmettre à d'autres l'enseignement que j'ai reçu, j'ai décidé de consacrer cinq nouvelles années à une question de recherche.

Une prise de recul par la recherche, de l'autre côté de l'Atlantique

Entreprendre une thèse de doctorat, c'est d'abord être animé d'un désir d'approfondir des connaissances sur un sujet choisi, et de contribuer, même modestement, à notre discipline ⁽²⁾. En parallèle de mes études d'architecture est née une activité professionnelle. J'intervenais à titre de rédactrice (ou « écrivain-fantôme ») pour des agences parisiennes. L'écriture de textes de concours ou d'articles pour des revues professionnelles laissait parfois place à la création de monographies et de supports de conférences pour le compte d'autres architectes. Il m'est apparu que la rédaction en architecture n'est pas une activité secondaire et marginale. L'écrit joue un rôle majeur dans le processus de projet et sa mise en valeur. Ce constat a marqué le début de mes recherches. C'est outre-Atlantique que j'ai entrepris de réaliser cette thèse. Mon choix s'est porté sur la ville de Montréal, en partie parce qu'une figure majeure de l'architecture – l'impressionnante Phyllis Lambert – y a fondé le Centre Canadien d'Architecture. Cette institution porte la mémoire du texte en architecture. C'est là que sont conservées les archives de ceux qui ont marqué l'histoire de la discipline. J'ai choisi l'Université de Montréal comme port d'attache : j'y avais effectué une année d'échange international durant la première année de master. J'ai trouvé un contexte propice à la recherche au Laboratoire d'Étude de l'Architecture Potentielle – qui regroupe chercheurs et étudiants issus de quatre universités montréalaises. Je poursuis à présent ma formation de jeune chercheuse au sein de la Chaire de recherche du Canada en architecture, concours et médiations de l'excellence, détenue par mon superviseur, Jean-Pierre Chupin.

(1) Jean-Pierre Boutinet, *Anthropologie du projet* (Paris: Presses Universitaires de France, 2005).

(2) Voir à ce propos le chapitre rédigé par Élias Rizkallah et Shirley Roy, « Dynamique des paramètres décisionnels pour la réalisation d'une thèse », dans *La thèse. Un guide pour y entrer... et s'en sortir* (Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 2016), sous la direction d'Emmanuelle Bernheim et Pierre Noreau.

Naviguer dans une question de recherche

(3) Pierre Riboulet, Naissance d'un hôpital. Journal de travail, Art & Architecture (Lagrasse: Éditions Verdier, 2010), p.14.

(4) Voir à ce propos l'excellent texte de Jean-Pierre Chupin, « Dans l'univers des thèses, un compas théorique », Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine, n° 30/31 (2014): pp.23-40.

(5) Pour ne citer que quelques exemples francophones : Jean-Philippe Garric, Estelle Thibault, et Émilie D'Orgeix, Le livre et l'architecte. Réflexions sur la médiatisation de l'architecture (Wavre: Mardaga + Institut national d'histoire de l'art, 2011); Pierre Chabard et Marilena Kourniati, Raisons d'écrire. Livres d'architectes 1945-1999 (Paris: Éditions de la Villette, 2013); Emmanuel Rubio et Yannis Tsiomis, L'architecte à la plume (Paris: Éditions de la Villette, 2019); Pierre Caye et al., Traités et autres écrits d'architecture (Bruxelles: Mardaga, 2021).

Accéder à la recherche, c'est s'immerger dans un milieu particulier : celui des théoriciens et des enseignants. C'est intégrer la sphère du discours sur l'architecture. C'est aussi naviguer dans un sujet, plus ou moins circonscrit, et affiner jour après jour une question de recherche. Pierre Riboulet écrivait, dans son journal de travail, que le projet architectural est un frêle esquif⁽³⁾. Il en va de même pour la thèse. Ce projet singulier, ponctué de traversées du désert et de déclis prolifiques, ne sera jugé bon qu'une fois terminé. Pour se repérer dans l'océan doctoral⁽⁴⁾, mieux vaut bien choisir son cap : une interrogation qui nous donne envie de nous mettre chaque matin au travail. La thèse que je mène interroge le rôle de l'écriture des architectes en situation de concours, et pose l'hypothèse d'une « textualité » spécifiquement architecturale. J'interprète et je compare des textes rédigés par des architectes en compétition. L'objectif est d'apporter une compréhension du caractère à la fois symbolique et opératoire - pour ne pas dire performatif - de la rhétorique qui accompagne les projets. Le thème de l'écriture en architecture occupe de plus en plus de chercheurs.

Ces dix dernières années, de nombreux ouvrages ont été publiés sur les rapports de l'œuvre écrite à l'œuvre construite⁽⁵⁾ - la Société Française des Architectes y a même dédié le concours « L'architecture à la lettre ». Le projet doctoral est un projet en soi - avec sa structure, son budget, ses précédents, ses errances, ses joies, ses échéances. Il ne saurait se couper des apports d'autres théoriciens sur son sujet de prédilection, dans la mesure où il aspire à y contribuer, voire à en devenir un expert.

Un premier pas vers l'enseignement

Comme tout architecte, un doctorant agit en équilibriste. Il doit aller chercher les fonds pour réaliser son projet, en montrer l'originalité, l'apport disciplinaire, c'est-à-dire convaincre de sa pertinence dans un contexte donné. Il oscille sans cesse entre un rôle de concepteur (il pense la structure de son appareil argumentatif), de rédacteur (il écrit, si possible régulièrement, et quelque chose se passe dans le texte), d'assistant de recherche (il effectue quelques tâches pour le compte d'autres chercheurs) et d'enseignant (il synthétise sa pensée pour la transmettre à d'autres). En ce qui me concerne, les différentes activités se nourrissent mutuellement. Je cultive au doctorat des capacités d'analyse et de transmission, qui, je l'espère, profiteront aux étudiants que j'accompagne. J'ai le plaisir de contribuer depuis trois ans au cours de maîtrise « Langages et écritures du projet architectural », dispensé par mon directeur de thèse. Nous organisons des sessions de rédaction et d'exposition orale de courts textes publiables qui permettent de raconter des projets d'architecture. La compréhension à la fois historique, théorique et pragmatique de la diversité des formes du discours en architecture est au cœur de notre réflexion. L'apparition de nouveaux métiers – rédacteurs spécialisés ou autres communicants en architecture – change la profession. Elle nous montre que l'on peut pratiquer l'architecture de bien des façons. L'étude et le renouvellement de la culture architecturale font aussi partie de notre mission. Continuer en recherche, c'est œuvrer en architecte d'une manière un peu différente, qui ne passe pas par un projet construit mais écrit. Un projet que l'on fait, et qui nous fait en retour.

Les premières années : le statut de la connaissance en architecture (sur le doctorat de projet)

08

Caroline Masson

L'apprentissage de l'architecture est un parcours sinueux : sa richesse même réside dans la diversité des acteurs qui le compose, ainsi que dans l'étendue des thèmes abordés ou abordables. Comment s'apprend l'architecture ? En quoi les premières années sont-elles particulièrement charnières dans le métier d'architecte ?

Le domaine de l'architecture est-il réellement partagé en deux pôles qui se suivent et se chamaillent : l'école et l'agence ? Doit-on opposer les connaissances théoriques de l'école et celles pratiques du travail professionnel ?

La connaissance en architecture réside-t-elle dans le projet ou dans l'idée du projet ? Autrement dit, est-elle antérieure à la création *formelle*, la précède-t-elle, ou sont-elles indissociables ?

Raisonnement sur le statut de la connaissance en architecture permet de comprendre l'enjeu du pas-sage délicat entre le monde universitaire et le monde professionnel l'enjeu de ces « premières années ».

(1) Article Le Visiteur, décembre 2020, architectes artistes, experts et théoriciens

La connaissance en architecture semble être partagée en deux entités : la connaissance théorique et la connaissance pratique. Les architectes eux-mêmes semblent se reconnaître et se désigner d'après cette répartition ⁽¹⁾. L'enseignement en école incarnerait ce savoir dit théorique, puisque l'architecture y serait un domaine du non-bâti, de l'irréalisé même si tendant vers le réalisable, par opposition à l'enseignement de l'agence, d'un savoir dit pratique, qui serait le lieu du construit, du concret, du réalisé.

Pourtant, un élément propre à l'architecte, qui en fait sa spécificité, le rendant difficilement classable au sein des autres enseignements universitaires, pourrait rejoindre ces deux entités école-agence qui semblent aujourd'hui si éloignées : le projet en architecture. Le projet est le *lieu* où l'étudiant et le professionnel se rejoignent : il est lieu de création, d'invention, de savoirs et savoirs-faire, de techniques, de références. Si le projet d'architecture est au cœur de la formation d'un architecte, la séparation de la connaissance en architecture en ces deux entités distinctes et hiérarchisées a-t-elle vraiment lieu d'être ?

(2) La « connaissance » qui pourrait se définir comme une association l'Arkhé + Teknè

L'accès à la connaissance ⁽²⁾ en architecture ne rejoindrait-il pas l'enjeu de la composition d'un projet dans le métier d'architecte ?

La thèse développée succinctement ici est d'avancer le fait que la connaissance s'inscrit dans le projet d'architecture ou plus largement au sein du processus de création. Cependant, il ne s'agit pas d'affirmer que le seul projet constitue l'accès aux connaissances et aux savoirs. Son caractère essentiel et nécessaire dans le parcours de formation ne doit pas en masquer d'autres. Ici, le processus de création est compris sous l'angle du projet, mais peut être lu comme englobant les processus de création de tous les arts. Le philosophe K. Fiedler développait d'ailleurs cette thèse en englobant tous les arts visuels.

Si la connaissance en architecture réside dans le fait même de créer, il ne devrait exister aucune différence de valeur entre les savoirs acquis à l'école et ceux acquis à l'agence. Pourtant, une séparation, voire une hiérarchie, semble faire pression sur l'apprentissage de l'architecture : est-ce mieux pour moi de la poursuivre en effectuant un stage ou de faire un second master ? Est-ce mieux de m'envoler vers le monde professionnel de l'agence ou de continuer dans celui universitaire de l'école d'architecture ? La connaissance semble double, pourtant, elle pourrait s'unifier sous le prisme de la connaissance par *la création*.

(3) K. Fiedler, Sur l'origine de l'activité artistique, 1887

L'activité artistique ou création est connaissance : Fiedler développe ce propos à la fin du XIXe siècle, se présentant comme un des premiers philosophes de l'art ⁽³⁾.

C'est l'acte de créer qui est valorisé, au profit de son résultat ou de son commencement (l'idée ou l'œuvre finale). Entre perceptions visuelles et sensibles, qui constituent à elles deux le processus intérieur de réflexion, l'activité artistique représente le processus extérieur de réflexion :

(4) K. Fiedler, Sur l'origine de l'activité artistique, 1887

« L'artiste est contraint d'emblée de transposer son activité à l'extérieur »⁽⁴⁾. C'est dans ce passage de substance que réside la connaissance même, c'est dans le passage et le besoin de passage de l'intérieur vers l'extérieur. L'artiste (ou, espérons-le, l'étudiant en architecture) prolonge sa réflexion mentale en réflexion corporelle, physique. Le produit extérieur n'est pas la restitution du bouillonnement intellectuel intérieur mais est bien sa *continuité*. Il est lui-même réflexion et objet de l'esprit, représenté à l'extérieur de nous.

L'acte de faire, de créer, est ce processus long mettant en relation l'homme et le réel.

Le processus de création est élément de connaissance, au profit de l'idée inachevée (qui n'a pas franchie le seuil de la réflexion extérieure) et de l'œuvre finale (qui représente l'achèvement de l'activité même de création).

Faire du projet, ou projeter est une tâche essentielle dans les études d'architecture et dans le travail en agence : la connaissance est dans le *créer*. Pourquoi alors en venir à séparer deux directions de travail si la connaissance y est de même nature ?

Cette connaissance que nous voulons unifiée entre les expériences de l'école et celle de l'agence, n'apparaît cependant pas comme étant la *même*, puisque les projets ont changé d'aspect et d'enjeux. Ce changement de degré (et non de nature) de la connaissance pourrait être en soi la difficulté de saut des années d'études aux années d'agence.

Néanmoins, il semble qu'une nouvelle manière de projeter semble voir le jour : le doctorat avec projet.

Ce nouveau modèle de doctorat en architecture propose un projet d'une nouvelle nature, ni universitaire ni professionnelle, naviguant entre les deux, opérant comme une limite et une transition. Toujours développé en trois ans, le doctorat regroupe à la fois la recherche universitaire et la recherche par le projet. Mobilisant un site, un programme, des intentions, le projet s'affirme comme un nouveau matériau de réflexion, propre à l'architecture, inscrit dans une réflexion ample. Le projet revêt ici un nouvel enjeu, une nouvelle réalité dans l'acte de créer de l'architecte. Intégré dans une réflexion sur l'architecture, il est un élément à part entière de la connaissance mise en œuvre pour ce doctorat. Il n'est pas une démonstration des recherches théoriques effectuées initialement, mais bien un outil de connaissance, reprenant le raisonnement de Fiedler.

Ainsi, les premières années semblent être le lieu d'affrontement entre les représentations de l'architecte. Mais leurs enjeux ne résideraient-ils pas dans la pérennité sereine d'un choix professionnel, dans la possibilité de se tromper de parcours ou d'en bifurquer, dans toutes les années qui suivent ces premières, dans la consolidation d'une *expérience* qui vienne compléter la connaissance, dans le désir vivant d'architecture, dans le dépassement de soi ?

Diplômée en architecture à l'ENSA de Montpellier.

Cela fait trois ans que j'ai obtenu un diplôme d'état qui ne m'autorise pas à me dire architecte. Je me souviens de la joie de mes camarades, de ce sentiment de libération qu'ils semblaient tous éprouver. Et je ressens encore le vide qui grandissait en moi. Je venais de réussir mon projet de fin d'étude sur la délicate thématique des sans-abri et, malgré tous les compliments, la seule phrase qui résonnait était « maintenant, il va falloir réfléchir, où est ta place dans la société avec «ça» ? ». On a rarement conscience de la puissance de nos mots, et c'est particulièrement vrai lors des rendus d'architecture, pour lesquels chacun met tellement de cœur. Où est ma place ?

C'était donc le début de la vie active, dans laquelle j'allais découvrir que ma seule activité serait désormais économique et dans laquelle j'allais me sentir plus *passive* que jamais. Découvrir, enfin, *le monde du travail*, dont on nous avait tant parlé sans jamais nous laisser le temps d'y mettre plus qu'un doigt de pied ; ce que l'on saura nous reprocher. Le premier problème, c'est que je n'avais pas envie de gagner ma vie, j'en avais déjà une. Je n'avais pas envie de « faire carrière » non plus, cela m'évoquait trop ces immenses fosses que l'on creuse dans le paysage. Je savais que les enjeux étaient ailleurs. Je rêvais de trouver l'équilibre parfait pour que mon travail soit écologiquement tolérable, socialement équitable et économiquement viable. Rester au plus près de mes convictions, quitte à sacrifier mon confort moelleux.

Deux choses me dérangent avec cette notion de *monde du travail*. D'abord pourquoi prétendre qu'il s'agit d'un autre monde, si différent ? Certes, les études ne nous mettent pas dans le grand bain du chantier, dans la réalité des échanges parfois musclés ou encore dans la rigueur normative. Mais beaucoup d'étudiants sont engagés, politiquement, éthiquement, socialement. La plupart ont déjà conscience de la complexité du monde qu'ils habitent. Et puis la notion de *travail*. Oserait-on dire que tous les efforts fournis dans les écoles ne sont pas du *travail* ? Je préférerais que l'on soit plus précis, et que l'on parle de salariat, ou plutôt de travail rémunéré, tant les contrats sont aujourd'hui devenus rares...

Au bout de six mois déjà, je me questionnais. J'écrivais : « N'est-il pas temps d'oser imaginer ce monde à nouveau ? N'est-ce pas exactement ce que l'on nous enseigne en tant qu'architectes ? On nous apprend à sans cesse requestionner et à reformuler toutes les questions que l'on nous pose. On nous apprend à dé-zoomer, à changer d'échelle, pour avoir une vision globale. On nous apprend à comprendre «comment ça tient», «pourquoi ça tombe». On nous apprend à mettre en perspective. Si l'on nous a appris à toujours dessiner le nord, n'était-ce pas seulement pour garder le cap ? Notre responsabilité va au-delà de construire des murs, même si elle commence déjà-là. »

(1) Marielle Macé, *Nos cabanes*, Collection « la petite jaune », Edition Verdier, 2019

Marielle Macé, dans *Nos Cabanes*⁽¹⁾ pense qu'« étudier aujourd'hui c'est souvent travailler à com-prendre et à toucher un monde dont on s'exclut a priori, vers lequel on accepte de ne tendre que depuis les limbes, en attendant d'être choisi, en attendant qu'on vous sélectionne, qu'on veuille bien vous faire travailler, vous reprendre ».

Je ne comprends que trop bien ce qu'elle souhaite exprimer. Les premières années ressemblent à un deuil.

Déni, colère, tristesse, résignation, acceptation, reconstruction.

À la fin des études, d'abord, il y a le *déni*. On imagine qu'il ne viendra pas, ce moment où l'on quitte le cocon amical et bienveillant de l'école. On pense que l'on va continuer à y boire trop de café, à se retrouver tous les matins et à utiliser plus d'énergie pour fabriquer son déguisement que pour dessiner son plan. Continuer à ne pas dormir, ensemble. On pense qu'ensuite ce sera pareil, mais payé. Que tout va bien se passer et que l'on va nous accueillir tels que l'on est.

Puis vient la *colère*. Parfois de ne rien trouver, parfois d'avoir accepté trop vite une place que l'on nous a « offert ». La colère de ne pas comprendre pourquoi on nous demande de rester toute la nuit s'il le faut pour terminer, faire ses preuves, montrer que l'on est motivé et endurant. On y gagne des cernes en échange de notre bon temps, rien de plus. Mais pas d'excuse, on n'a pas en-core d'enfants ! On nous fait comprendre que l'on pourrait dire merci, tout de même, car on a été choisi pour être ici.

Alors la *tristesse* nous submerge. Est-ce vraiment à cela que l'on nous a préparés pendant les cinq dernières années ? À dessiner avec deux doigts qui cliquent de plus en plus vite et qui, bientôt, nous offriront une belle tendinite ? À accepter des délais improbables, sous prétexte que le milieu de l'architecture fonctionne de la sorte. J'ai toujours détesté les « c'est comme ça », je leur pré-fère nettement les « pourquoi faire ». Je me souviens avec mélancolie que ce qui me motivait naïvement était de pouvoir mettre un toit sur les gens...

La *résignation* n'est jamais bien loin. On se dit que l'on est tous dans le même bateau, même si certains semblent naviguer à vue, pendant que d'autres sont déjà sous l'eau. On se rassure comme on peut en se disant que ceux d'en haut ne semblent pas s'amuser davantage : tâches administratives, comptabilité et appels d'offres à rallonge que l'on ne remportera pas sans réfé-rences. Cela ne fait pas plus rêver que les lignes colorées sur fond noir, qui commence doucement à nous faire baisser la vue, en même temps que notre créativité. On s'accommode comme on le peut de ce travail de « petites mains », qui n'ont pas touché un crayon depuis bien longtemps.

Mais l'*acceptation* peut mettre un peu de temps avant de réellement s'installer. Elle s'invite de plus en plus souvent et comme elle rend les choses plus simples, on finit par lui faire une place. Finalement, on est vivants, et l'on gagne de l'argent. Certains sont plus mal lotis, mais on essaie de ne pas trop y penser, pour rester concentré sur ces projets qui donne un peu plus de confort à ceux qui en ont déjà trop. Nous, on habite encore sous des combles qui prennent l'eau ou avec plein d'autres gens puisque, sans CDI, c'est notre seul accès au logement. On a un toit sous lequel on ne passe pas trop de temps alors... ça va.

L'étape de la *reconstruction* est la plus importante. Que l'on se prenne un mur au début c'est normal, apparemment, mais maintenant il faut aller de l'avant, toujours dans cette notion de pro-grès que l'on nous vend tellement. Il est temps de se reconstruire et pourtant, ce que l'on aurait envie de faire aujourd'hui, c'est de tout déconstruire. Déconstruire les discours d'une autre époque pour mieux réhabiliter nos idées de demain pour inventer de nouvelles manières de faire. Je suis passée par tous ces états et, au bout de trois ans, voilà, j'en suis toujours là.

Yves Perret écrit dans l'un de ses poèmes que « construire, c'est prendre un morceau de monde pour le restituer ».

Penser qu'un petit bout de monde sera modifié tant d'années, à mon simple gré m'effraie. Je suis tétanisée à l'idée de ne pas en faire assez. À l'idée d'en faire trop aussi. J'ai peur de devoir tout à remettre en question. Peur de laisser paraître ma colère, qui pourrait en froisser plus d'un. Peur d'avoir à me battre en première, et surtout, d'avoir raison de le faire.

Je suis convaincue qu'il n'y aura pas de bonnes petites solutions aux grands problèmes. Les habi-tudes sont dures à défaire, ces habitudes d'un quotidien en crise dont tout le monde s'accommode. Et les constats sont rudes : chaque jour, un peu plus, les déchets et les degrés s'accumulent. On laisse mourir des milliers de gens dans la même mer où l'on va se baigner en été, dans les mêmes rues où l'on va boire des coups en soirée. Le problème est profond, ancré dans un mode de vie qu'on nous impose, basé sur la vitesse. Nous n'avons plus le temps, pourtant nous faisons tout pour gagner. On continue de participer à ce système où l'entreprise, pour ne pas mourir, doit grossir. On dit plutôt grandir, c'est plus joli. On a trouvé des engrais pour accélérer la croissance végétale, on a bétonné les routes, et coupé les virages pour que ça aille plus vite.

Malgré tout, nous n'avons plus le temps de nous satisfaire de petits gestes, ni de colère qui sou-lage. Nous sommes la génération de l'urgence. On le sait, on le sent. Mais « on n'a sans doute pas encore compris grand-chose de nos déraisons » nous rappelle Yves Perret. On apprend par cœur ce que l'on ne comprend pas, mais l'on retient vraiment que ce que l'on a ressenti.

Alors sans être encore tout à fait architecte, supposée participer à la construction d'un monde plus vivable en explorant les dimensions sociales, culturelles et environnementales - vaste mission - je cherche encore aujourd'hui une manière équilibrée, si tant est qu'elle existe, d'exercer ce beau métier. J'ai reçu un message dernièrement, suite à tous mes questionnements :

« Ma chère, je ne pense pas que ce soit le métier...
C'est l'air du temps... ».

Je ne crois donc pas que la question à se poser ici soit de réfléchir à la manière d'intégrer les nou-veaux diplômés dans le *monde du travail* que l'on connaît. Je crois que la question est toute autre, bien plus vaste que notre petit milieu de l'architecture. Que c'est une question de génération, et de combat à mener que l'on ne peut choisir, que l'on nous a imposé. Je ne suis pas vraiment op-timiste, mais pas vraiment prête à baisser les bras non plus. Je suis concernée, et consternée, par ce qui se joue aujourd'hui. Notre génération l'est, toute entière, et celles qui viennent également. Elle doit trouver comment s'engager dans cette vaste déconstruction, sans se décourager.

Architectes

Nés en 1962, à quelques jours d'intervalle mais sur deux continents différents, c'est en 1986 que débutera notre amitié, sur les bancs de l'école d'architecture, autour d'un match de football de coupe du monde symbolique : France - Brésil. Antonio Lazo est né et a grandi au Chili. Très jeune, il est fasciné par l'architecture de la maison d'un ami, fils d'un couple d'architectes, chez qui il partage de longues journées dans un univers aux accents Wrightiens qui restera à jamais gravée dans sa mémoire. Edouard Mure a, quant à lui, grandi dans l'ombre de la figure emblématique d'un grand-père ingénieur qui avait participé au développement du béton précontraint aux côtés d'Eugène Freyssinet. Un voyage à Vicence, alors qu'il était jeune adolescent, lui révèle l'architecture quand il découvre, fasciné, les villas de Palladio.

C'est au début des années 80 que nous sommes rentrés à l'école d'architecture de la rue Rébéval, dans le XIX^{ème} arrondissement de Paris. L'école s'appelait UP8 à cette époque. Trente ans plus tard, le souvenir de ces années restées gravées dans nos mémoires est d'une incroyable richesse.

A UP8 coexistaient deux tendances qui revendiquaient chacune une posture différente de l'enseignement mais aussi de la modernité :

D'un côté, sous la houlette de Bernard Huet (le fondateur de l'école, mais aussi Grand Prix de la critique architecturale en 1983 et d'urbanisme en 1993) étaient rassemblés les enseignants architectes tels que David Bigelman, Marc Breitman et Jacques Frédet, entre autres. Ils nous sensibilisaient et nous aidaient à acquérir une solide culture non seulement constructive mais aussi historique, afin de nous permettre de dessiner en toute conscience une architecture qui puisse dialoguer avec notre histoire mais aussi avec notre milieu.

L'autre tendance prônait une modernité plus radicale, sous la tutelle du très charismatique Henri Ciriani (Grand Prix national et Équerre d'argent en 1983) et du groupe UNO, dans les rangs duquel enseignaient également Edith Girard, Claude Vié mais aussi Jean-Patrick Fortin. Ensemble, ils avaient mis en place un enseignement à partir des acquis du mouvement moderne et de l'œuvre de Le Corbusier, grâce à une série d'exercices structurés sur quatre années, de manière extrêmement didactique. Certains de ces exercices tels que celui sur l'image, le « 30/30 » ou encore « la pièce urbaine », restent ancrés dans la mémoire de bon nombre d'entre nous qui faisons partie de ce groupe.

L'engouement qui régnait à l'école et bien au-delà de celle-ci, autour de cette pédagogie extrêmement rigoureuse faisait dire à certains qu'il était question ici d'un nouvel académisme inquiétant.

Ces deux tendances s'affrontaient et se déchiraient sur les prises de positions de leurs enseignants respectifs mais aussi de leurs étudiants dont chacun se vantait d'appartenir à telle ou telle tendance, attaquant les idéaux de l'autre dans des débats interminables, jusque tard le soir dans les cafés de la rue Rébéval.

Mais cette situation parfois conflictuelle s'accompagnait aussi d'une émulation féconde qui obligeait chacun d'entre nous à se référencer, à justifier les positions qui allaient marquer nos avènements professionnels.

Au-delà de ces deux « chapelles » nous ne voulons pas oublier non plus d'autres enseignants singuliers, aux fortes personnalités et aux savoirs encyclopédiques, que comptait cette école d'UP8, et qui, eux aussi, ont su nous offrir un enseignement, une culture du projet et une ouverture d'esprit : Jacques Lucan, qui disséquait semaine après semaine chaque bâtiment icône de l'histoire de l'architecture moderne ; Roger-Henri Guerrand, historien extravagant et spécialiste de l'histoire du logement social en Europe, qui savait nous faire hurler de rire

au travers de ses anecdotes ; sans oublier Ginette Baty-Tornikian pour son ouverture d'esprit à propos de sciences sociales ; et puis Philippe Duboy pour nous avoir fait découvrir entre autre Walter Benjamin et Jean-Jacques Lequeu.

Enfin, il y avait aussi les séances de dessin avec Carlos Caceres, qui avec rigueur et sensibilité auprès de chacun d'entre nous cherchait à transmettre un vocabulaire plastique révélant les données d'une pédagogie du travail de l'espace.

Ainsi, ces années ne nous ont pas nous seulement marqués (nous, les anciens de UNO), elles nous ont également structurés autour d'une certitude : l'acte de construire est un acte grave, il n'est pas une divagation artistique, il doit être une idée construite au service des hommes et de leur environnement.

En 1989, une heureuse conjoncture nous permet d'accéder (nous, Antonio et Edouard) à notre première commande alors que nous sommes encore étudiants. Il s'agit d'une maison de ville à Paris qui nous aidera à appréhender la réalité de notre métier. Ce que nous dessinions prenait corps devant nos yeux à l'échelle 1 et cela nous émerveillait. Cette maison H, largement publiée dans la presse spécialisée, sera récompensée par quelques prix.

Suivre le même apprentissage, partager les mêmes convictions, affronter ensemble les aléas d'une première commande soudent notre entente. Un double regard dans une conception commune plutôt qu'une répartition raisonnée des rôles, nous permet encore aujourd'hui d'entretenir cette dynamique que nous avons précocement expérimentée et qui enrichit notre travail. Toute divergence induit un dialogue rationnel – qui refuse l'élucubration artistique. Convaincre l'autre permet d'affiner ses idées et prédispose à clarifier les objectifs.

En 1992, nous passons en tandem notre diplôme de fin d'études, sous la direction d'Edith Girard et d'Henri Ciriani, qui avaient guidé notre formation dans l'atelier UNO. Nous créons alors notre propre agence et sommes rapidement lauréats d'un premier concours : une Médiathèque à Villers-Cotterêts (1994). Suivront d'autres succès tels que le Centre culturel de Belle-Ile-en-Mer ou encore un Centre de Soins Psychiatriques à Aubervilliers.

Ce qui nous a été donné et que nous cultivons, ce sont le rôle déterminant de la lumière naturelle comme matériau privilégié de l'architecture, le repérage et le déplacement dans l'espace, ainsi que la relation entre intérieur et extérieur. Nous recherchons une architecture aux lignes épurées et dont la volumétrie expressive se veut à la fois élégante et dépourvue d'ornementation, l'ensemble cherchant non seulement à donner du sens mais aussi à révéler un site et son histoire.

Régis Guignard

Architecte

A l'automne 1980, pour la première fois en France, un concours national d'architecture bioclimatique est lancé. Il est organisé par le Commissariat à l'Énergie Solaire sous la houlette du ministère de l'Industrie (l'Environnement n'est qu'un secrétariat d'État naissant à l'époque) et tous les projets étaient situés en Corse, région pilote, avec un engagement des maîtres d'ouvrage ou des entreprises sur leur réalisation (une sorte de conception-construction avant la lettre).

(1) Au-delà de la qualité du projet dont je vous laisse juger dans son contexte, ma démarche est un hommage à mes deux potes en question que j'ai perdus, Dominique en mars 2016 et Gérard cette année, le 1er mai, jour de son anniversaire... C'étaient des architectes au talent fou qui ont mené ensuite des itinéraires baroques et je leur dois beaucoup.

Début 81, Gérard Hitier, Dominique Thiry ⁽¹⁾ (mes deux grands copains fraîchement diplômés d'UP7) et moi-même, retour de coopération et diplômant à UP3, rendons notre copie. Je n'oublierai pas de citer Michel Raoust, jeune ingénieur sorti de l'X, un ami d'enfance qui nous avait rejoints pour se taper les calculs et projections thermiques.

Les semaines passent, silence radio... Nous allons timidement aux nouvelles, sans succès, le Commissariat étant préoccupé par les élections présidentielles, enjeu autrement plus important que notre petit concours ; arrive-le (joli ?) mois de mai et, le 10, un séisme apocalyptique sous un ciel tout de rose teinté avec la figure tutélaire de François Mitterrand qui se détache sur l'écran...

S'ensuit un raz-de-marée et ses répliques, les fonctionnaires — dont ceux du Ministère, rue de Grenelle — se dépêchent de vider les armoires et de se barrer avec les dossiers jugés « stratégiques » ; un vrai délire d'invasion moscovite !...

Nous retournons aux nouvelles en juin, on nous explique que oui, oui, on a bien retrouvé le dossier en question (ouf !) qui a retenu toute l'attention avec des projets aussi intéressants les uns que les autres. On nous invite à la patience.

Et le 18 juillet dans la matinée... BINGO !!!...nous apprenons que nous avons gagné, LAURÉATS d'un pareil événement !!!...

Vous vous rendez compte ?

C'est l'envol pour la gloire... ! Les rendez-vous sont pris et les allers-retours entre Paris et Bastia, où est situé le projet s'enchaînent. Les indemnités du concours dévorées depuis longtemps nous avançons les dépenses en attente d'un contrat complexe à rédiger car inédit dans son contenu.

Mais qu'importe le droit, nous nous concentrons sur l'opérationnalité du projet, sa mise au point. Tout baigne dans un quotidien jubilatoire à conjuguer tradition et innovation !

Le ministère s'est fendu d'une publication. Les aides promises pour boucler le budget tardent, on a besoin de réponse ; les semaines défilent, on nous dit que oui, oui ! on s'en occupe...

Les mois passent et, comme je l'ai écrit dans une monographie :

« Malgré nos relances, nous n'entendrons plus parler de rien. Notre bel «éco-hameau d'Olmo» restera dans les cartons de l'agence, pressés contre nos rêves solaires comme compagnons d'infortune...»

Il y a quarante ans cette année, ça passe vite...

ANNEXE : Le point de vue du rapporteur technique

C'est le seul projet qui prenne vraiment en compte, dans la conception et l'organisation des logements, le solaire dans ses variantes jour-nuit vs hiver-été.

Les bâtiments sont caractérisés par une façade nord très peu percée et bien isolée et par une façade sud conçue comme une « façade épaisse » intercalant des éléments pleins (parois opaques et percements) et des éléments creux (serre et loggia en prolongement du séjour).

L'isolation intérieure aux bâtiments est bonne ; le principe de la récupération solaire est du type « passif assisté » :

- apport en gain direct par les baies sud
- préchauffage de l'air neuf à travers la serre comportant 20 m² de vitrage dont 14 au sud, associé à une ventilation modulable
- projet de collectif solaire passif sur le thème de la « façade épaisse caprice »
- Le chauffage est assuré par des convecteurs électriques d'appoint équipés de thermostats électroniques reliés à un régulateur-programmateur. La régulation, facteur essentiel d'une récupération passive efficiente, est donc ici très bonne. Le programmateur permet de bien adapter la production de chaleur à l'usage.
- Le bilan thermique prévisionnel est très bon 6.426 kW/h hors appoints solaires et 2 692 kW/h « après déduction des apports solaires ». Le confort d'été est assuré grâce à une ventilation naturelle transversale du logement, à une bonne inertie du bâtiment, aux protections architecturales dues au relief de la façade sud; les résultats d'une simulation en régime varié sur une journée-type permettant de vérifier que les dispositions prévues sont bonnes. Le confort d'été de la serre est assuré par une large ouverture des parties vitrées et un store en toile.

Conclusion : un très bon projet de collectif solaire passif sur le thème de la « façade épaisse caprice ».

Les premières années

Bulletin n°58

ISSN 1168-8149

Société
Française
des
Architectes